
RAPPORT 2025

DU CONSEIL COMMUNAL
SUR L'ACTIVITÉ DE
L'ADMINISTRATION
COMMUNALE



TABLE DES MATIERES

Le mot du Conseil communal	4
Faits marquants.....	6
Delémont en 2025	7
Conseil de Ville	9
Répartition des sièges par parti	9
Composition du Bureau en 2025.....	9
Liste des membres au 31 décembre 2025	10
Mutations	11
Interventions	12
Eléments marquants de l'année.....	15
Département de la mairie et de la promotion économique.....	17
Préambule	17
Chancellerie.....	17
Service financier	21
Service du personnel	24
Secteur informatique.....	27
Police municipale	28
CRISD	30
Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et du logement.....	32
Préambule	32
Cohésion sociale	33
Jeunesse	36
Logement.....	42
Département de la culture, des sports et des écoles	44
Préambule	44
Manifestations.....	44
Bibliothèques	45
Centre sportif	46
Ecoles.....	48
Département de l'énergie et des eaux – Services industriels Delémont (SID)	50
Préambule	50
Section réseaux électriques, éclairage public, production d'électricité renouvelable	51
Section de l'eau potable et du gaz	54

SOMMAIRE

Section des services partagés	58
Section service clientèle	58
Département de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics	63
Préambule	63
Secteur urbanisme et permis de construire	64
Secteur bâtiments et environnement.....	67
Secteur travaux publics.....	68
Rapports des commissions	72
Commission des affaires sociales	72
Commission de la culture.....	72
Commission du cercle scolaire	72
Commission de l'énergie et des eaux	72
Commission des finances	73
Commission d'évaluation des valeurs officielles et locatives des immeubles	73
Commission de la mairie.....	73
Commission des sports.....	73
Commission de l'UETP	74
Commission de la Vieille Ville (+ membres de la commission quadripartite)	74
Commission de l'environnement.....	74
Commission de conciliation en matière de bail.....	74
Conclusion et perspectives.....	75

LE MOT DU CONSEIL COMMUNAL

En préambule, le Conseil communal précise que la structure du rapport est identique à celle de 2024 et qu'il ne tient pas compte de la motion 5.01/26 "Un rapport annuel sur l'activité générale du Conseil communal et de l'administration communale plus digeste" puisque le Conseil de Ville ne s'est pas encore prononcé à son sujet au moment où ce rapport est écrit.



N. Guenin (Chancelier communal), C. Schluchter, C. Badertscher
D. Chappuis, P. Chapuis, E. Koller

L'année 2025 a été marquée par le refus du budget en votation populaire le 9 février. Le Conseil communal en a pris acte et a présenté une nouvelle mouture au Conseil de Ville qui l'a approuvée, mais sans hausse de la quotité d'impôt, principal point d'achoppement de la première version. L'absence de budget durant près de la moitié de l'année a freiné les activités et les projets des services puisque seules les dépenses obligatoires étaient autorisées.

La maîtrise des charges, grâce notamment au déploiement des mesures d'économies, et associée à des rentrées financières extraordinaires ont permis de résorber le découvert au bilan. Ce résultat encourageant conforte le Conseil communal dans sa volonté de poursuivre les améliorations structurelles et d'assurer des finances durablement saines. La réorganisation et le redimensionnement de l'Administration communale sont en cours et déploient déjà leurs premiers effets. L'objectif est d'améliorer le fonctionnement de l'administration et de réduire progressivement le nombre d'emplois.

Le Conseil communal a lancé la mise en œuvre de la stratégie d'attractivité résidentielle afin d'accueillir de nouvelles habitantes et de nouveaux habitants tout en favorisant le développement économique et la création d'emplois. L'adoption en votation populaire de l'échange de terrains en vue d'une vente à l'entreprise Swiza pour assurer son développement est emblématique, tout comme l'extension de la zone industrielle Communance Nord.

Les manifestations et activités sportives et culturelles habituelles ont été complétées par l'exceptionnelle exposition de la bible de Moutier-Grandval au Musée jurassien d'art et d'histoire.

INTRODUCTION

Le Conseil communal remercie l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'Administration pour leur travail, ainsi que les partenaires institutionnels et associatifs qui contribuent chaque jour au dynamisme de Delémont.

Le Conseil communal a tenu 40 séances hebdomadaires en 2025.

Composition :

- **Damien Chappuis**, PCSI, Maire
Mairie et promotion économique
- **Christophe Badertscher**, PS, Vice-maire
Energie et eau
- **Patrick Chapuis**, PCSI
Cohésion sociale, jeunesse et logement
- **Emmanuel Koller**, Le Centre
Urbanisme, environnement et travaux publics
- **Claude Schluchter**, PS
Culture, sports et écoles
- **Nicolas Guenin**, Chancelier communal

FAITS MARQUANTS

BUDGET 2026
(HAUSSE DE LA
QUOTITÉ
D'IMPÔT)
REFUSÉ EN
VOTATION
POPULAIRE DU
9 FÉVRIER

POURSUITE DE
L'ASSAINIS-
SEMENT
DES FINANCES
COMMUNALES

DÉPLOIEMENT
DES
COMPTEURS
INTELLIGENTS
(SMART
METERING)

NOUVEAU
GIRATOIRE
POUR L'ACCÈS
AU CENTRE DE
COLLECTE DES
DÉCHETS DES
PRÉS-ROSES

CRÉATION D'UN
SENTIER NATURE
EN VILLE

SIGNATURE
D'UN CONTRAT
DE
PRESTATIONS
AVEC LA
POLICE
CANTONALE

POURSUITE DES
RÉFLÉXIONS ET
DU TRAVAIL DE
RÉORGANISATI-
ON DE
L'ADMINISTR-
ATION
COMMUNALE

RAPPORT
D'AUDIT
CLAIR-LOGIS

PREMIÈRE
ASSEMBLÉE DU
CONSEIL DES
SENIORS

REPRISE DU
CHAUFFAGE À
DISTANCE DE LA
BOURGEOISIE

MANIFESTATIONS :
PREMIÈRE JOURNÉE DES SPORTS,
CAPTAIN JAM, DANSE SUR LA DOUX,
FÊTE DE LA TRANSITION ET DE LA
NATURE, ELEPHANTAISIES, NUIT DU
JEU, TROC DE LA LUDOTHÈQUE,
L'AVENT À LA BIBLIO, LA NUIT DU
CONTE, ...

40 ANS DU
JUMELAGE
DELÉMONT-
BELFORT

INAUGURATION
DE LA PLACE DE
JEU DU PRÉ
GUILLAUME

RENOUVELLE-
MENT
DU LABEL
CITÉ DE
L'ÉNERGIE
AU NIVEAU
GOLD

ÉCHANGE ET
VENTE D'UN
TERRAIN À
L'ENTREPRISE
SWIZA ACCEPTÉ
EN VOTATION
POPULAIRE DU
30 NOVEMBRE

RÉVISION DES
STATUTS DU
FONDS DE
PRÉVOYANCE ET
DE RETRAITE
(FRED)

LE CV
APPROUVE UN
CRÉDIT DE 2
MILLIONS
POUR LE
PLAN SPÉCIAL
COMMUNANCE
NORD

DELÉMONT
MARÉE BASSE :
DÉMARRAGE
DE LA DERNIÈRE
ÉTAPE
MORÉPONT AVAL

LANCEMENT
D'ARCINNOLAB,
PLATEFORME
TRANSFRONTA-
LIÈRE POUR
L'INNOVATION ET
LES TRANSITIONS
À SAFED

DELÉMONT EN 2025

La population delémontaine en chiffres :



12'843 habitantes et habitants



111 nationalités représentées



87 naissances



123 décès



1'044 arrivées

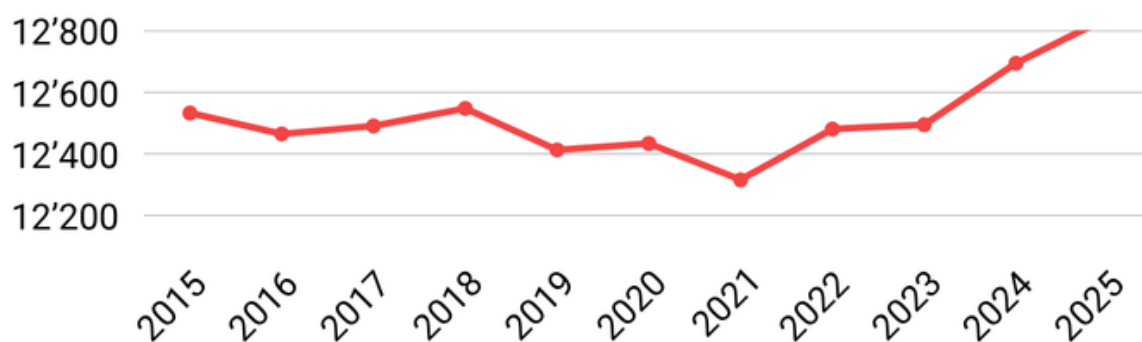


860 départs

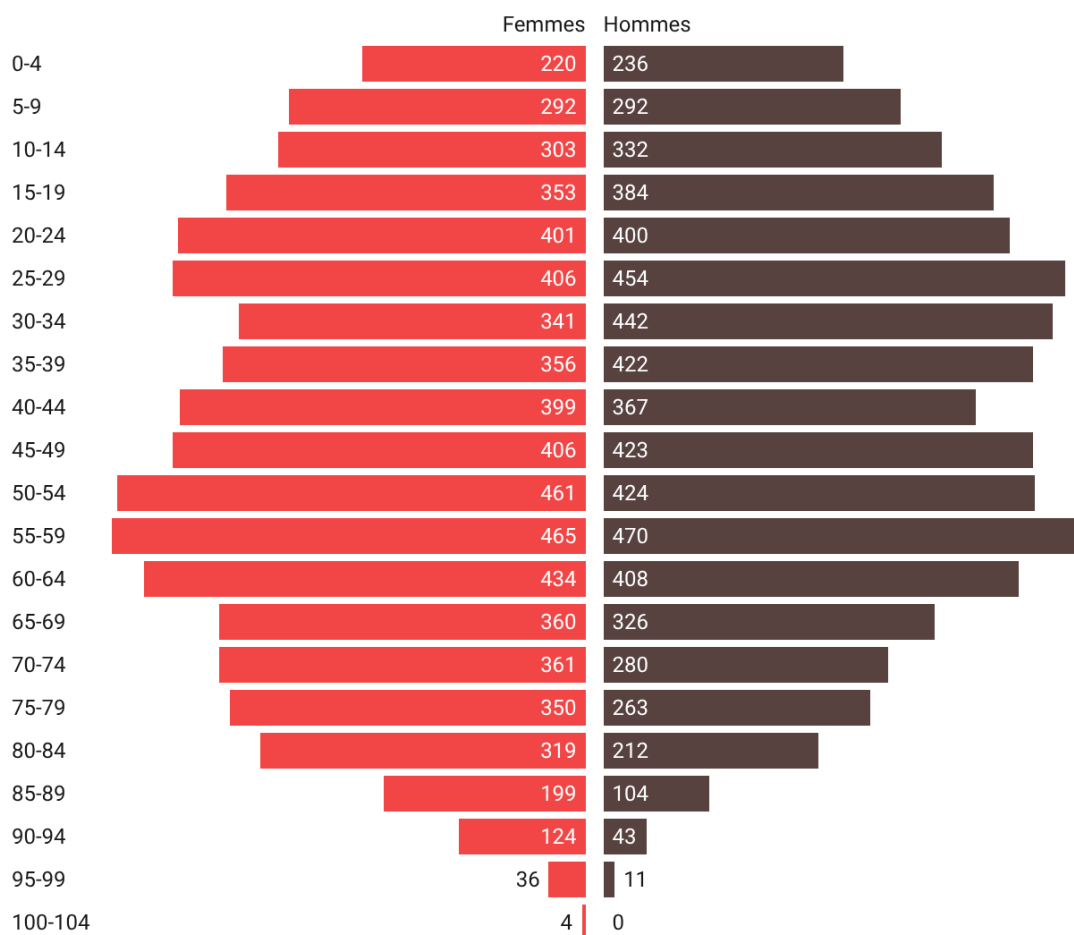


1'006 déménagements

Evolution de la population entre 2015 et 2025 :



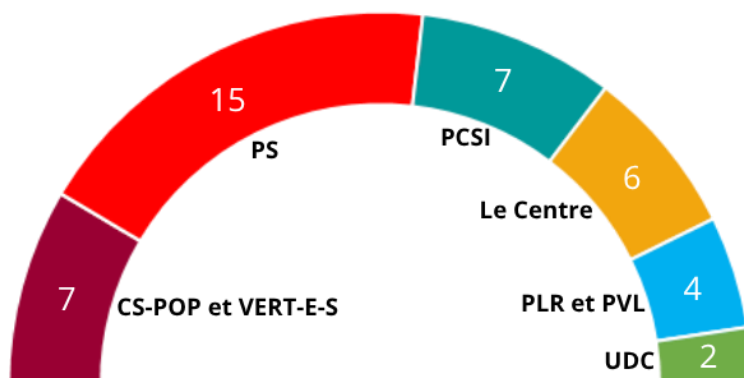
Pyramide des âges :



CONSEIL DE VILLE

Le Conseil de Ville se compose de 41 membres, élu·e·s tous les cinq ans selon le système proportionnel.

Répartition des sièges par parti



Composition du Bureau en 2025

Président :	M. Michel Rion, CS-POP et VERT-E-S
1 ^{er} vice-président :	Mme Suzanne Maître-Schindelholz, PCSI
2 ^e vice-présidente :	Mme Noémie Chiffelle Lachat, PS
Scrutateurs :	M. Patrick Frein, Le Centre
	M. Pierre Xavier Meury, PLR et PVL
Secrétaire :	Mme Lucie Üncücan-Daucourt



De gauche à droite : P. X. Meury, P. Frein, L. Üncücan-Daucourt, M. Rion (président 2025), S. Maître-Schindelholz, N. Chiffelle Lachat

Liste des membres au 31 décembre 2025

PSD-JSJ

Ali Iskander
Ali Jordan
Battilotti Florian
Bourquard Maël
Brulhart Pierre
Chiffelle Lachat Noémie
Diallo Rottet Bailo-Hawa
Etter Marie-Anne
Frossard Gaëlle
Kazi Asad-Uz-Zaman
Paratte Julien
Riat Jacques
Ribeaud Marc
Suvat Mehmet
Vollmer Colin
Kamber Thierry (suppléant)
Sokpolie Mansouratou (suppléante)
Vollmer Axalia (suppléante)
Wade Aliou (suppléant)

PCSI

Berret Ignace
Claude Steve
Jardin Florine
Gigandet Jessy
Kaiser Alexandre
Lovis Jean-François
Maitre-Schindelholz Suzanne
Chevrey Sophie (suppléante)
Duplain Martine (suppléante)

En gras : responsables de groupe

CS-POP et VERT-E-S

Blaser Céline
Comment Patrick
Rion Michel
Robert-Charrue Linder Céline
Rohner Magali
Weissbrodt Matthieu
Woudman Mérane
Bartolomé Luis (suppléant)
Sepulveda Rebetez Maria (suppléante)

LE CENTRE

Beuret Serge
Bugnon Dominique
Frein Patrick
Kerkour Khelaf
Petermann Céline
Poupon-Brêchet Lisiane
Hauser Sandra (suppléante)
Schaller Olivier (suppléant)

PLR et PVL

Domont Christine
Domont Pascal
Günter Christophe
Meury Pierre Xavier
Kocher Nicolas (suppléant)

UDC

Bättig Dominique
Studer Laurence
Buchwalder Alain (suppléant)

Mutations

Démissions	Nominations
Faivre Pascal, PLR et PVL	Bartolomé Luis, CS·POP et VERT-E-S*
Rais Pauline, PCSI	Comment Patrick, CS·POP et VERT-E-S
Schindelholz Tania, CS·POP et VERT-E-S	Domont Christine, PLR et PVL
Schumacher Sarah, PS*	Duplain Martine, PCSI*
	Gigandet Jessy, PCSI
	Kocher Nicolas, PLR et PVL*
	Sokpolie Mansouratou, PS*

*Suppléant·e

En tant qu'Autorité législative communale, le Conseil de Ville siège en séances publiques ; à ce titre, l'ensemble des informations et documents afférents (procès-verbaux, interventions, réponses du Conseil communal, etc.) est mis à disposition en tout temps sur le site Internet de la Ville.

EN CHIFFRES



9 séances plénières

18 séances du Bureau

17 objets soumis par l'Exécutif

37 interventions déposées :

1 résolution

3 interpellations

11 motions

5 postulats

17 questions écrites

Interventions

Résolution

Intitulé de l'intervention	Autrice ou auteur	Statut au 31.12
Déclaration de la Ville de Delémont sur la situation humanitaire à Gaza	Ali Jordan, PSD-JSJ	Acceptée

Motions

Intitulé de l'intervention	Autrice ou auteur	Statut au 31.12
Réorganisation structurelle de l'administration communale	Frein Patrick, Interpartis	Acceptée
Mais dites-nous, où vont nos impôts?	Berret Ignace, PCSI	Acceptée
Un règlement sur les terrasses des établissements publics	Woudman Mérane, CS·POP et VERT-E-S	Acceptée
Pour une restructuration efficiente et équitable de la gouvernance, de l'organisation et des finances de la Commune de Delémont	Bättig Dominique, UDC	Refusée
Demandes de crédit : compléter les informations de nature financière	Bourquard Maël, PSD-JSJ	Acceptée
Améliorer les comptes de la Commune - Commençons par un petit bout	Bättig Dominique, UDC	Acceptée
Suppression de 14 EPT et impact sur les prestations à la population et sur l'administration - des précisions svp !	Robert-Charrue Linder Céline, CS·POP et VERT-E-S	Acceptée
Saturne où es-tu ?	Kaiser Alexandre, PCSI	En suspens
Gestion des heures supplémentaires pour les chefs de service	Günter Christophe, PLR et PVL	En suspens

Budget de la ville, sortir de l'impasse répétitive de la décision sous contrainte par une stratégie de base zéro

Bättig Dominique, UDC

En suspens

Postulats

Intitulé de l'intervention	Autrice ou auteur	Statut au 31.12
Nombre d'EPT à réduire et efficience de fonctionnement des postes à temps partiel	Bättig Dominique, UDC	Refusé
Projet pilote de Vieille Ville sans voiture	Jardin Florine, PCSI	Accepté
Bâtiments publics ou semi-publics - mettre en place un dispositif de concertation et coordination	Wade Aliou, PSD-JSJ	Accepté
Accès à l'Auberge de jeunesse	Domont Pascal, PLR et PVL	En suspens
Projet "balade des sculptures"	Gigandet Jessy, PCSI	En suspens

Interpellations

Intitulé de l'intervention	Autrice ou auteur	Statut au 31.12
Cras-des-Fourches, un projet en faveur des utilisateurs, pas des promoteurs	Ribeaud Marc, PSD-JSJ	Traitée
Développement Gare Sud - réouverture de la Croisée des Loisirs et mobilité	Woudman Mérane, CS-POP et VERT-E-S	Traitée
Gare 15 - une situation à clarifier	Bourquard Maël, PS	Traitée

Questions écrites

Intitulé de l'intervention	Autrice ou auteur	Statut au 31.12
Colonie du Creux-des-Biches : des précisions s'il vous plaît	Meury Pierre Xavier, PLR et PVL	Traitée
Plan directeur communal pour l'implantation des antennes de téléphonie mobile. Allo, où en est-on ?	Robert-Charrue Linder Céline, CS-POP et VERT-E-S	Traitée
Prévention du harcèlement sexuel et professionnel : où en est-on ?	Weissbrodt Matthieu, CS-POP et VERT-E-S	Traitée

Police : Quelle sécurité sur le territoire communal ?	Woudman Mérane, CS-POP et VERT-E-S	Traitée
Delémont deviendrait-elle trop chère pour y vieillir ?	Bättig Dominique, UDC	Traitée
Ecoles sous tension : quels moyens pour soutenir les élèves et enseignants/es ?	Domont Christine, PLR et PVL	Traitée
Indemnités touchées par le Conseil communal	Bättig Dominique, UDC	Traitée
Accès au parc urbain de Delémont et mise à ban	Hauser Sandra, Le Centre	Traitée
Innodel, qu'en est-il du montant investi par la ville de Delémont	Domont Christine, PLR et PVL	Traitée
Sécurisation et aménagement dans le secteur de la Rue Auguste-Quiquerez 40 à Delémont	Comment Patrick, CS-POP et VERT-E-S	Traitée
Comment le Conseil communal va-t-il mener à bien l'amélioration du fonctionnement de l'administration ?	Ribeaud Marc, PSD-JSJ	En suspens
Indemnités supplémentaires versées par le Conseil communal à ses membres, que nous cache donc le maire de Delémont ?	Bättig Dominique, UDC	En suspens
Réponses ultérieures à l'interpellation 3.02-25 Développement Gare Sud- réouverture de la Croisée des Loisirs et mobilité	Woudman Mérane, CS-POP et VERT-E-S	En suspens
Modification importante de la démographie, quels sont les impacts et risques possibles ?	Bättig Dominique, UDC	En suspens
Le nombre de faillites explose-t-il aussi à Delémont ?	Bättig Dominique, UDC	En suspens
Préparation de la population en cas de dangers naturels imminents	Meury Pierre Xavier, PLR et PVL	En suspens
L'informatique, un outil au service de l'administration et de la population	Ribeaud Marc, PSD-JSJ	En suspens

Rapports de réalisation

Intitulé de l'intervention	Autrice ou auteur	Statut au 31.12
Sécurité des écolières/écoliers aux abords de l'école du Righi	Poupon-Brêchet Lisiane, Interpartis	Prise de connaissance
Synergie et économie : intégrer la commission quadripartite du CJC-SAS à la commission "Vieille Ville"	Woudman Mérane, CS-POP et VERT-E-S	Prise de connaissance
Un lieu d'étude pour la jeunesse	Hanini Leila, PSD-JSJ	Prise de connaissance
Ne pas négliger la sécurité des enfants sur le chemin de l'école	Hauser Sandra, Interpartis	Prise de connaissance
Pour une approche responsable de l'affichage publicitaire sur la voie publique à Delémont	Blaser Céline, CS-POP et VERT-E-S	Prise de connaissance
Pour une meilleure répartition des subventions énergétiques	Woudman Mérane, CS-POP et VERT-E-S	Prise de connaissance
Route du Vorbourg, au secours !	Bourquard Maël, PSD-JSJ	Prise de connaissance
La sécurité, parlons-en !	Hauser Sandra, Le Centre	Prise de connaissance

Eléments marquants de l'année

En 2025, outre le développement des interventions, plusieurs actions significatives ont été menées par le Conseil de Ville et son Bureau :

- révision du Règlement du Conseil de Ville : sous l'impulsion du Bureau, la révision du Règlement du Conseil de Ville a été adoptée, avec pour axes principaux :
 - l'inscription formelle de la séparation des pouvoirs ;
 - l'introduction du vote électronique ;
 - l'utilisation d'un langage égalitaire dans les textes.
- vote nominatif : le Bureau a arrêté et précisé les règles encadrant la mise en œuvre du vote nominatif, en particulier les modalités de publication des résultats, dans le respect du cadre légal et des exigences en matière de protection des données.
- visite de la FICD : la visite annuelle d'entreprise du Conseil de Ville s'est déroulée auprès de la Fédération interjurassienne de coopération et de développement, offrant aux membres présents un aperçu des activités de cette organisation active dans les domaines de la coopération et du développement.

DÉPARTEMENT DE LA MAIRIE ET DE LA PROMOTION ÉCONOMIQUE

RESPONSABLE

DAMIEN CHAPPUIS, MAIRE

SERVICES

CHANCELLERIE (ARCHIVES, COMMUNICATION)

SERVICE FINANCIER

SERVICE DU PERSONNEL

SERVICE INFORMATIQUE

POLICE MUNICIPALE

CRISD

CHEFS DE SERVICES

NICOLAS GUENIN, CHANCELIER

JEAN FROIDEVAUX, CHEF DU SERVICE DES FINANCES

PIERRE BERSIER, CHEF DU SERVICE DES FINANCES (DÈS
SEPTEMBRE 2025)

DAVID IMHOF, CHEF DU SERVICE DU PERSONNEL

DIDIER GISIGER, COMMANDANT DES SAPEURS-POMPIERS

DÉPARTEMENT DE LA MAIRIE ET DE LA PROMOTION ÉCONOMIQUE

Préambule

Le Département de la Mairie et de la promotion économique a mis la priorité au premier semestre sur la préparation d'un nouveau budget suite au rejet du projet en votation populaire. Cette situation particulière a eu un impact sur le fonctionnement des services et la priorisation des projets dont certains ont dû être décalés.

La poursuite des efforts en matière d'économies (Compas) a permis d'économiser quelque 1'050'000 francs sur l'ensemble des services de l'administration communale. La réorganisation et le redimensionnement des départements et des services communaux ont été accompagnés par les services transversaux. Ils ont pour objectifs d'améliorer le fonctionnement de l'Administration communale et de réduire progressivement le nombre d'emplois.

Pierre Bersier a pris ses fonctions de nouveau chef du Service financier progressivement depuis le mois de septembre et travaillera en collaboration avec Jean Froidevaux jusqu'à la retraite de ce dernier. Les statistiques financières montrent un nombre de décisions de taxations supérieur à la moyenne.

La réorganisation de la Police municipale s'est poursuivie et un contrat ressource avec l'Etat jurassien a été conclu. Il confirme et concrétise le transfert des tâches de police secours à la Police cantonale débuté en 2024. Cet accord fonde les bases de la création d'une Police administrative qui ne s'occupera plus des missions relevant du pénal.

Chancellerie

La Chancellerie communale est le service central de l'administration de la Ville de Delémont. Elle assure la coordination entre le Conseil communal, le Conseil de Ville et l'ensemble des services communaux. Soucieuse de renforcer la transversalité, elle s'emploie à formaliser les processus communs et à favoriser la collaboration interservices.

Elle assure également le suivi des dossiers traités par le Conseil communal, auquel elle apporte un appui juridique dans l'analyse de ces derniers. En outre, la Chancellerie est responsable de l'élaboration et du suivi des révisions législatives communales. En parallèle au nouveau Règlement d'organisation de la commune municipale (ROCM) préparé par la commission ad hoc du Conseil de Ville, la Chancellerie s'attelle à la révision ou à l'élaboration des actes législatifs qui le nécessitent.

La Chancellerie a organisé les élections cantonales, trois scrutins fédéraux, une votation cantonale ainsi que deux votations communales.

Votations populaires

Deux votations communales ont eu lieu en 2025 :

9 février

Le Corps électoral a refusé, par 2'087 voix contre 1'204, le budget communal 2025. La participation s'est élevée à 36.6 %.

24 novembre

Le Corps électoral a accepté, par 2'174 voix contre 399, l'échange de terrains entre la Municipalité et la Bourgeoisie de Delémont - secteurs Communance Nord et Sud, avec soulte de 400'000 francs, ainsi que la vente d'une surface de 17'662 m² au prix de 3'532'400 francs à l'entreprise Swiza pour une nouvelle construction. La participation s'est élevée à 29.07 %.

Communication

L'unité de communication joue un rôle transversal au sein de l'Administration : elle soutient les départements et services dans la conception et la diffusion de leurs messages. Elle contribue à rendre les actions de la Municipalité visibles. Elle veille à la clarté, à la cohérence, à la transparence et à l'accessibilité de l'information diffusée, tant à l'interne qu'auprès de la population.

À ce titre, elle pilote et coordonne les actions de communication liées aux activités communales et est impliquée dans de nombreux projets et groupes de travail, dont celui dédié à l'attractivité résidentielle. Elle participe également à l'organisation des manifestations portées par la Ville.

Elle assure la gestion des canaux et outils de communication institutionnels (site internet, journal de la Ville, réseaux sociaux), ainsi que les relations avec les médias, pour lesquels elle produit les communiqués et organise les conférences et points presse.

Elle développe des contenus textuels et multimédias pour l'entier des services et veille au respect de l'identité graphique de la Ville.

Parmi les réalisations marquantes de l'année 2025 figure le lancement de l'intranet communal, issu d'une collaboration étroite entre la communication, les ressources humaines et l'informatique. Cette nouvelle plateforme interne centralise et simplifie l'accès à l'information. Plus globalement, elle a pour objectif de renforcer la communication et la cohésion au sein de l'Administration communale.

EN CHIFFRES



7 conférences ou points presse

8 invitations presse

55 communiqués de presse

99 actualités sur le site internet

270 publications sur les
réseaux sociaux

Archives

Les Archives ont poursuivi leurs réflexions sur l'archivage communal, notamment à travers des visites dans les services. Ces travaux ont permis d'élaborer des directives sur l'archivage qui sont en cours de validation.

Les Archives ont traité un fonds de copies de lettres ainsi qu'un important fonds lié aux travaux publics. Plusieurs travées de documents ont été triées et désherbées, avec le précieux soutien de l'EFEJ. Une évaluation a été réalisée au service CSJL concernant un fonds d'archives de tutelles, qui s'est avéré être d'intérêt public. Il sera traité et archivé. Les Archives ont également organisé et présenté une visite en lien avec l'exposition de la Bible de Moutier-Grandval. Enfin, le tri des archives des anciens archivistes, jusqu'ici non classées, a été entamé.

Les recherches d'archives effectuées ont porté sur des sujets variés : réfugiés polonais à Delémont au début du 19^{ème} siècle, des sceaux et armoiries de familles, le Forum Saint-Georges, les familles Finot, Cugnotet et George (directeurs des Forges d'Undervelier) à Delémont au 19^{ème} siècle, mais aussi des questions sur les restaurations des fontaines au début du 20^{ème} siècle ou au sujet du Restaurant de l'Etoile durant la première moitié du 20^{ème} siècle.

EN CHIFFRES



33 recherches
généalogie, plans cadastraux,
histoire locale

1 versement

6 visites aux services communaux

14 consultations sur place
dont : archives mairie, 150 ans
de la gare, association des
vignerons, clocher de l'Eglise
Saint-Marcel, athlétisme

1 prêt

Jumelages

Delémont - Belfort

L'année 2025 a été marquée par le quarantième anniversaire du jumelage avec la Ville de Belfort. A l'occasion des festivités du 14 juillet à Belfort, une délégation delémontaine était présente aux manifestations officielles. Les autorités belfortaines ont elles participé à la partie officielle organisée dans le cadre de la Fête de la transition et de la nature le 23 août. Les responsables du projet « Interreg – ArcInnolab » était également présents pour rappeler les enjeux de ce projet franco-suisse notamment pour le développement du site SAFED. Cet anniversaire a permis d'affermir les relations empreintes d'amitié et marquées par des échanges culturels entre les deux villes (Mois de la photo).

Delémont - La Trinidad

La situation politique difficile sur place perdure et n'a pas permis de relancer les actions de soutien sur place menées par le Groupe Nicaragua. Les actions d'utilité publique mises sur pied par des organisations étrangères restent très difficiles à mener suite au durcissement décidé par le régime.

Cimetière – quelques chiffres

Inhumations par catégorie	2024	2025
Tombes d'urnes	31	29
Tombes de cercueil	22	13
Columbarium	25	12
Tombe du souvenir	26	30
Concessions arrivées à échéance	44	39
Concessions facturées (renouvellements inclus)*	84	99
Tombes nivelées	35	56
Inhumations totales	104	84

* Les inhumations réalisées sur une concession existante n'entraînent pas la facturation d'une nouvelle concession.

Service financier

Le Service financier regroupe les secteurs des impôts et du cadastre, de la caisse communale ainsi que celui de l'informatique. Il est en charge de la gestion des ressources financières de la collectivité et veille à assurer la planification et l'exécution des finances communales.

Les différentes informations présentées ici sont en relation, principalement, avec la perception des impôts et basées sur les années 2020-2023. Les dernières informations émanant du Service cantonal des contributions sont les statistiques de l'année 2023. Les données de l'année 2024 seront disponibles au cours du 2e semestre 2026.

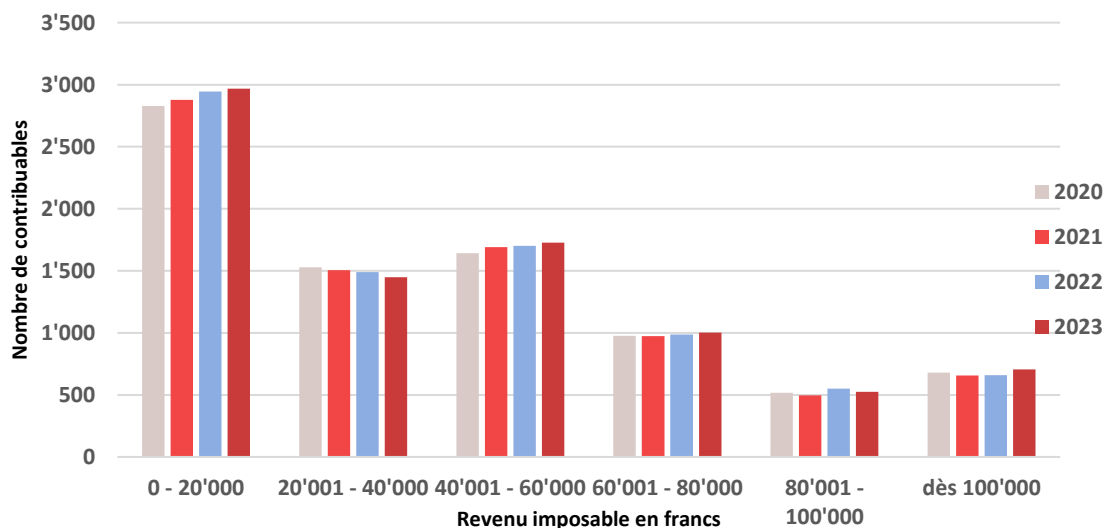
Statistiques et comparaisons fiscales

En 2023, 53 % des personnes physiques déclarent un revenu imposable inférieur à 40'000 francs et acquittent 9 % du total des impôts communaux. Près d'un tiers des contribuables (32 %) disposent d'un revenu imposable compris entre 40'000 francs et 80'000 francs, représentant 38 % des recettes fiscales. Enfin, 15 % des contribuables affichent un revenu imposable supérieur à 80'000 francs et contribuent à hauteur de 53 % du total des impôts. Ces données sont détaillées et illustrées dans le tableau et les graphiques des pages suivantes.

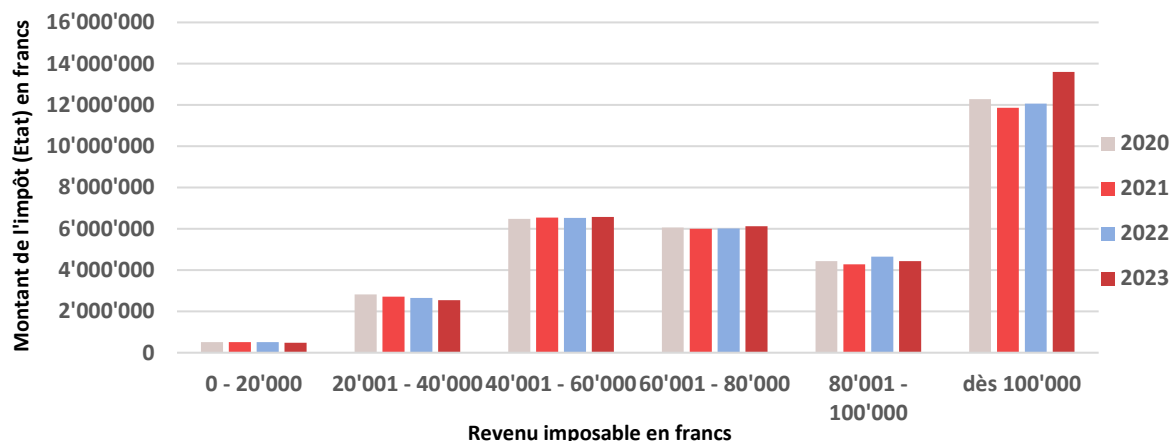
Impôt d'Etat en fonction des paliers de revenus, en francs

	2020		2021		2022		2023	
Revenus	Nombre de contribuables	Montant en francs	Nombre de contribuables	Montant en francs	Nombre de contribuables	Montant en francs	Nombre de contribuables	Montant en francs
0 – 20'000	2'828	515'299	2'878	505'559	2'944	507'321	2'969	482'756
20'001 – 40'000	1'528	2'831'553	1'505	2'712'519	1'489	2'655'577	1'447	2'544'751
40'001 – 60'000	1'643	6'489'215	1'691	6'551'036	1'701	6'531'755	1'726	6'570'252
60'001 – 80'000	976	6'065'964	973	6'000'327	987	6'017'649	1'002	6'129'951
80'001 – 100'000	515	4'441'646	495	4'274'904	550	4'659'383	525	4'431'239
Dès 100'000	680	12'278'008	655	11'869'414	660	12'061'145	706	13'601'387
Total	8'171	32'621'685	8'197	31'913'759	8'331	32'432'831	8'375	33'760'337

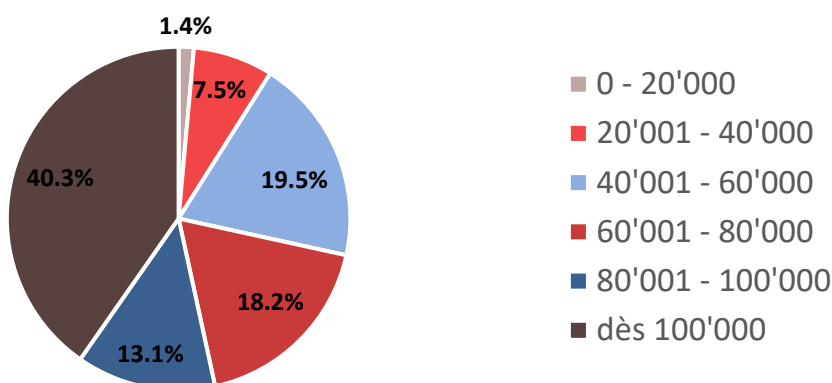
Nombre de contribuables par tranche de revenu imposable



Impôt d'Etat par tranche de revenu imposable, en francs



Part du montant de l'impôt d'État en fonction des paliers de revenus imposables en 2023



Déclarations d'impôts

Pour l'année fiscale 2025, 8'661 déclarations d'impôts (ci-après, DI) ont été envoyées, contre 8'485 en 2024. Le Bureau des impôts et du cadastre a par ailleurs adressé 126 formulaires à de nouveaux contribuables (192 en 2024). Le nombre de personnes imposées à la source a légèrement diminué, passant de 1'739 en 2024 à 1'675 en 2025.

En 2025, le Bureau des impôts et du cadastre a transmis 16 demandes de remise d'impôts au Service cantonal des contributions, contre 24 en 2024.

Concernant le traitement des taxations par le Service cantonal des contributions, on observe que, pour les années fiscales 2023 et 2024, respectivement 75 % et 82 % des dossiers ont été traités au cours de la première année (contre environ 66 % habituellement). Le point bas des dernières années avait été constaté en 2023 (concernant l'année fiscale 2022), avec seulement 57 % des dossiers traités lors de la première année. Ces différences de traitement peuvent générer des variations significatives dans les montants perçus par la commune.

Encaissement des impôts

Pour l'encaissement des impôts et les éliminations présentés dans le tableau ci-après, les résultats de l'année 2019 servent de base, permettant ainsi de mesurer les variations observées au fil des années.

Récapitulation personnes physiques				(PP 2019 au 31.12.2025 en francs)		
Taxation provisoire	Variations	Taxation définitive revenu	Taxation définitive fortune	Taxation définitive total	Eliminations	Arrérages au 31.12.2024
23'267'842	2'889'637	23'948'663	2'208'816	26'157'479	- 73'275	91'642
	+ 12.42 %				-0,28 %	0,35 %

Les taxations provisoires constituent des estimations, envoyées chaque année en décembre, établies sur la base de la taxation définitive de l'année précédente. Les variations correspondent aux ajustements (hausses ou baisses) constatés après établissement de la taxation définitive, par rapport à la taxation provisoire (cf. détails dans les comptes, chapitres 0911 et 0915).

Le poste des éliminations regroupe, d'une part, les remises d'impôts accordées par la Recette de district (ci-après RD) en raison de difficultés financières dûment justifiées, et d'autre part, les montants non encaissés malgré les poursuites engagées par la RD.

Les arrérages représentent le solde des impôts restant à encaisser par la RD. Ils concernent le plus souvent des taxations faisant l'objet d'un recours.

Service du personnel

Le Service du personnel a poursuivi la mise à niveau des contrats et des conditions de travail, afin de garantir un traitement équitable pour tous les types d'engagement. Il a continué les travaux d'optimisation de la gestion des ressources humaines, avec un accent particulier sur la digitalisation des outils et des processus. Le service a également participé à plusieurs groupes de travail liés à la réorganisation et au redimensionnement de l'Administration communale (police, bibliothèque/ludothèque, Service des bâtiments). Ces travaux visent à améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'Administration, tout en contribuant à une réduction progressive des effectifs ces prochaines années.

En matière de santé et sécurité au travail, les actions engagées en 2023 et 2024 ont été consolidées. Elles portent sur la réorganisation du dispositif interne et l'harmonisation des pratiques. Des contrôles internes de sécurité ont été réalisés et seront reconduits de manière régulière. Enfin, des campagnes de prévention et des formations ciblées ont été organisées, notamment en lien avec les procédures et la prévention du mobbing et du harcèlement au travail.

Effectif du personnel communal

Liste des emplois titulaires

En janvier 2025, la dotation totale maximale autorisée du personnel communal équivalait à 189,14 équivalents plein temps (EPT), dotation identique au 1^{er} janvier 2024 et conforme à la liste des emplois validée par le Conseil de Ville. L'occupation effective des postes par le personnel communal s'est montée à un total maximal de 183.60 équivalents plein temps.

Département	Effectif théorique maximal (selon liste des emplois autorisée par le CV)	Effectif réel (postes budgétés et occupation effective des postes en 2024)
Mairie et promotion économique	38,4	37.7
Culture, sports, écoles	17	16.1
Cohésion sociale, jeunesse et logement	46,96	44.45
Energie et eaux	35,2	35.1
Urbanisme, environnement et travaux publics	51,58	50.25
Total	189,14	183.60*

* Les effectifs de la Police municipale ont subi des variations liées au projet de réorganisation. Les postes non pourvus ont fait l'objet d'une convention de financement avec la Police cantonale (POC). L'effectif reporté dans le tableau ci-dessus est maintenu selon la dotation initiale. Il sera par contre adapté et revu à la baisse (réduction de 11 EPT) en 2026, suite à l'entrée en vigueur du contrat ressources avec POC.

RAPPORT DES DÉPARTEMENTS MAIRIE ET PROMOTION ÉCONOMIQUE (MPE)

La différence entre la dotation maximale et l'effectif réel minimal se justifie par une optimisation des postes, ce qui a permis la réduction des EPT suivants :

- MPE : réductions de poste de 0.7 EPT (services RH et FIN)
- CSE : réduction de postes de 0.9 EPT (centre sportif)
- CSJL : réduction de postes de 2.51 EPT (optimisation dispositif éducatif Maison de l'Enfance)
- EE : réduction de poste de 0,1 EPT
- UETP : réduction de postes de 1.33 EPT (administration, concierges, Voirie)

Personnel auxiliaire

Le Conseil communal est autorisé, conformément aux dispositions du ROCM, à recourir à l'engagement de personnel auxiliaire. En 2025, le personnel engagé en qualité d'auxiliaire s'est réparti de la façon suivante :

- 31 contrats d'auxiliaires permanents à un taux inférieur à 25 % (aides-nettoyage, écoles), total de 6.85 EPT ;
- 35 contrats à durée limitée pour des engagements urgents et ponctuels (remplacements en cas de maladie ou d'accident) ;
- 15 contrats pour des travaux saisonniers (surveillants et caissiers de la piscine extérieure) ;
- 32 contrats (durée 1 semaine) ont été établis pour les grands nettoyages durant les vacances.

Apprentis et stagiaires

En 2025, l'Administration communale a accompagné 38 personnes en formation : 17 apprentis et 2 préapprentis, 11 stagiaires longue durée (HEG, HES ou formation en emploi) et 8 personnes en stage post-CFC ou en stage en cours de formation. Six personnes ont achevé leur formation avec succès obtenant un CFC (1 agente en information documentaire, 1 assistant socio-éducatif, 1 employé de commerce), 1 maturité professionnelle commerciale ou 2 diplômes HEG.

Perfectionnement professionnel et formation continue

Le perfectionnement professionnel fait chaque année l'objet d'une attention particulière au sein de l'Administration communale, avec une offre de cours variée et correspondant aux besoins spécifiques de la fonction publique. En 2025, 15 personnes ont pu suivre les différents cours proposés dans l'offre de formation de la République et Canton du Jura.

La Municipalité a également financé 4 collaboratrices ou collaborateurs pour des formations plus conséquentes (CAS, brevets fédéraux, formations spécifiques au domaine ou métier).

Intégration professionnelle

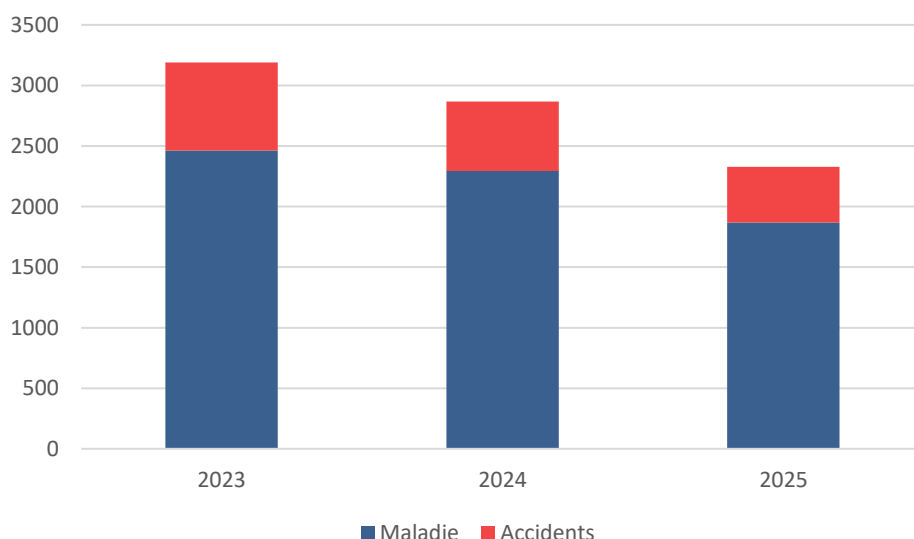
La Municipalité veille à assumer un rôle actif dans le processus d'intégration professionnelle et a développé plusieurs axes de collaboration afin de permettre à 5 personnes de bénéficier de passerelles d'accès au marché du travail, d'accueillir des personnes issues de la migration dans le cadre de stage d'intégration de 6 mois et d'offrir 1 à 2 places de travail à des personnes en situation de handicap.

Statistiques des absences du personnel

Le taux d'absentéisme s'est établi à 4.48% en 2025, contre 5.32% l'année précédente. Cette évolution positive se traduit par une diminution du nombre total de jours d'absence (maladie et accident confondus), qui est passé de 2'866 jours en 2024 à 2'328 jours en 2025. Les absences de longue durée pour maladie ayant conduit à l'ouverture d'un dossier auprès de l'assurance perte de gain ont fortement diminué, passant de 23 cas en 2024 à 11 cas en 2025. Parallèlement, le volume global des jours d'absence pour maladie a reculé d'environ 19%, soit 1'867 jours en 2025 contre 2'293 jours en 2024. S'agissant des accidents, le nombre de jours d'absence a également diminué entre 2024 et 2025, passant de 573 jours à 461 jours.

Les mesures d'accompagnement et de gestion des absences montrent leur efficacité. La collaboration avec les partenaires santé (Office AI, assurance perte de gain maladie, assurance-accidents et Clinique du Travail) a été renforcée par la mise en place d'un concept de gestion des absences. Enfin, une formation des cadres en matière de gestion des absences, dispensée en 2025 dans les secteurs les plus concernés, est appelée à être étendue à l'ensemble des services.

Absences maladie/accidents, en jours



Secteur informatique

Le Secteur informatique s'occupe de la gestion de l'informatique de la Ville de Delémont et des écoles primaires. Cela représente 600 postes de travail, 230 éléments de réseau actifs et 40 sites interconnectés. Plusieurs projets d'envergure ont été menés au sein du Secteur informatique :

Liaison par fibre optique des nouveaux bâtiments communaux

Plusieurs liaisons fibre optique ont été établies, afin de garantir la pérennité des accès et de faire des économies sur les liaisons établies actuellement par des prestataires externes (Swisscom, etc.). Ces liaisons concernent le quartier Gare Sud et la Gare. Ce projet offre aussi l'opportunité de pouvoir gérer les parties techniques des bâtiments plus facilement (gestion du chauffage, des accès, du solaire, etc.).

Aménagement de nouveaux locaux

Plusieurs réaménagements ou déménagements ont permis au Secteur informatique d'installer de nouveaux flux pour la GED, de rationaliser l'usage de certains moyens d'impression, ceci afin de tendre vers la digitalisation. Exemples : déménagement de SACEN, Service des bâtiments.

Intégration de nouveaux services d'alarmes

Une gestion étendue des alarmes de certaines installations critiques a commencé à être déployée, ceci grâce au système acquis en 2024 pour le Centre sportif qui peut être partagé pour l'ensemble de l'administration.

Élections cantonales

Le Secteur informatique a mis à disposition l'infrastructure matérielle pour les élections cantonales, et a, pour la première fois, utilisé l'intégralité du logiciel VeWork, avec succès.

Fibre optique

Les travaux de mise en place d'un réseau de fibre optique dédiée à la liaison des stations transformatrices des SID se sont poursuivis dans différents quartiers. Ils permettront d'obtenir les données de distribution ainsi que de télégérer les différentes installations. Le secteur informatique a participé, comme en 2024, à la conception du réseau et à la mise en place des différents appareils de télégestion dans les stations transformatrices. Quatre sites ont été reliés au réseau déjà existant en 2025, et le déploiement se poursuit.

EN CHIFFRES



DONNÉES

65 serveurs virtualisés

8 téraoctets de données

37 téraoctets de backup

Police municipale

En 2025, une partie de la Police municipale de Delémont (ci-après PMD) était encore subordonnée à la Police cantonale jurassienne (POC JU). Le contrat ressource avec l'Etat jurassien a pu être conclu pour pérenniser l'organisation mise en place. Il confirme le transfert des tâches de police secours à la Police cantonale.

Sur les 8 agents subordonnés, 4 ont démissionné dans le courant de l'année. Deux ont été engagés auprès de la POC-JU et les deux autres dans d'autres corps de police.

Quant aux 2 agents de police et aux 2 agents de sécurité publique (ASP) affectés au travail administratif au poste de police à l'Hôtel de Ville, il n'y a eu aucun changement. Leurs tâches principales sont le contrôle du stationnement, l'application des règlements communaux, la prévention et présence de proximité et les notifications diverses.

Réception « Police Hôtel de Ville »

Ouverte du lundi au vendredi selon les horaires communaux, cette réception est assurée par un membre du secrétariat ou des agents PMD, des ASP. Elle offre à la population les prestations d'un guichet communal et d'un service de police administrative, situé au cœur de la ville. Depuis juin 2024, les plaintes pénales ne sont plus enregistrées par la PMD mais uniquement par la POC JU.

Formation

Le personnel a pu suivre durant l'année les formations obligatoires (tirs et formation continue, tactique et technique d'intervention) ainsi que les cours de réanimation et de maîtrise d'un défibrillateur.

Général

Dossiers administratifs

Leur volume a connu une baisse, avec 1'655 dossiers en 2025 (contre 1'705 en 2024). Ceux-ci concernent notamment les naturalisations, les notifications de poursuites, les patentes de restaurants, les dénonciations liées aux déchets, les enquêtes diverses ou les mises à ban.

Education routière

Dès janvier, deux ASP ont été formés par la POC JU pour dispenser des cours d'éducation routière aux écoles.

En 2025, 27 heures de cours de rattrapage de 2024 ont été données à 314 élèves (1P/2P, 3P), et 64 heures de cours réguliers ont été donnés à 1'084 élèves de 1P à 8P.

Horodateurs

Les recettes des 51 horodateurs et autorisations de parcage se sont élevées à 368'354 francs (292'077 francs en 2024), avant déduction des rétrocessions et de la TVA.

L'entretien et les réparations des horodateurs collectifs et individuels ont été assurés tout au long de l'année.

Radars

Aucun contrôle radar n'a été effectué en 2025.

EN CHIFFRES



625 notifications de poursuites
(872 en 2024)



215 mises à ban (237 en 2024)



5'212 amendes d'ordre
(2'761 en 2024)
pour un montant de 239'380 francs
(133'430 en 2024)



92 permis de nuit
(91 en 2024)
pour un montant de 9'500 francs
(9'150 en 2024)



570 chiens
(550 en 2024)

CRISD

En 2025, l'effectif opérationnel des sapeurs-pompiers de la Ville de Delémont s'élève à 46 personnes, dont 6 femmes et 40 hommes. Parmi elles, 38 sont intégrées au Centre de renfort. L'effectif a diminué de 5 unités par rapport à 2024. Seules deux nouvelles recrues ont rejoint le corps durant l'année.

Depuis plusieurs années, un seul employé communal est incorporé au corps des sapeurs-pompiers. Malgré la signature du label « Employeur partenaire » par la Municipalité, le nombre de candidatures issues du personnel communal reste limité. Cette situation complique la disponibilité des effectifs lors des interventions en journée.

Le CRISD compte par ailleurs deux postes professionnels : le commandant (100 %, dont 80 % pour la fonction de commandement et 20 % pour des activités en faveur de l'ECA Jura) et le préposé au matériel (60 %). En 2025, la part de 10 % du taux du commandant consacrée à la protection incendie des maisons familiales a été reprise par l'ECA Jura. Au regard de l'augmentation des exigences, une adaptation à la hausse des taux d'activité de ces deux fonctions apparaît nécessaire.

Sur le plan des équipements, le CRISD a réceptionné en 2025 un nouveau tonne-pompe grande puissance de 6'000 litres, livré par la société Brändle AG. Il a été inauguré le samedi 28 juin, suivi d'une journée portes ouvertes à destination de la population. Ce véhicule constitue le dernier élément d'un programme de renouvellement de cinq véhicules mené entre 2023 et 2025, en remplacement d'un ancien véhicule datant de 2004.

Formation

Le CRISD a organisé 33 exercices en 2025 pour tout le monde et 12 exercices spécifiques pour les chauffeurs.

28 personnes (56 % de l'effectif) ont suivi un cours cantonal, 29 personnes (76 % de l'effectif) un cours fédéral et 1 personne (2 % de l'effectif) un cours d'instructeur fédéral.

EN CHIFFRES



157 INTERVENTIONS

Feu : 25 (16%)

Pollution : 21 (13%)

Sauvetage : 25 (16%)

Alarme automatique : 52 (33%)

Désincarcération : 2 (1%)

Eléments naturels : 15 (10%)

Assistance technique : 13 (8%)

Divers : 4 (3%)

DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE, DE LA JEUNESSE ET DU LOGEMENT

RESPONSABLE

PATRICK CHAPUIS, CONSEILLER COMMUNAL

CHEF DE SERVICE

PASCAL MAZZARINI

SECTEURS

AGENCE AVS/AI

MAISON DE L'ENFANCE

ESPACE-JEUNES

LUDOTHÈQUE

CONSEIL DELÉMONTAIN DES JEUNES

DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE, DE LA JEUNESSE ET DU LOGEMENT

Préambule

Le Département CSJL a poursuivi sa mission visant à garantir et, lorsque cela est possible, à améliorer la qualité et le confort de vie de la population delémontaine. Les enjeux sociaux ainsi que les liens intergénérationnels et multiculturels demeurent au cœur de son action.

Ces objectifs se déclinent en plusieurs politiques, en lien avec les orientations du Plan de législature du Conseil communal :

- la mise en œuvre du Concept communal en faveur des seniors (2024) s'est poursuivie, avec le développement de plusieurs actions concrètes portées par le Conseil des seniors et le Département CSJL à destination des personnes de 65 ans et plus.
- la politique enfance-jeunesse (0 à 25 ans) est en phase finale et sera présentée au Conseil communal en 2026. Les besoins identifiés lors des démarches de diagnostic ont été traduits en objectifs et en actions.
- la politique du logement sera également présentée en 2026. Les principes du plan directeur communal ont été actualisés et déclinés en objectifs et mesures concrètes, en concertation avec différents partenaires. Elle vise à renforcer l'attractivité résidentielle et à proposer des logements adaptés aux besoins et aux moyens de la population.

L'ensemble de ces démarches s'inscrit dans une volonté de renforcer le mieux vivre-ensemble, en privilégiant des actions apportant une plus-value concrète à la population.

Le refus du budget 2025 en votation populaire en février a marqué les esprits et, durant un court laps de temps, quelque peu freiné l'engouement des collaboratrices et collaborateurs du Service CSJL. Ce contexte financier a ensuite rapidement été utilisé de manière constructive, avec imagination et dynamisme, pour offrir des prestations restant dans le cadre fixé ci-dessus tout en limitant les dépenses induites.

Cohésion sociale

Agence AVS/AI

L'agence AVS-AI assure le lien entre la population et l'Etablissement cantonal des assurances sociales (ECAS) pour les prestations du 1er pilier. À ce titre, elle renseigne et aide les assurés dans leurs démarches relatives aux allocations familiales, aux allocations pour impotents (API), aux demandes de subsides à l'assurance-maladie, aux rentes AVS-AI, et au droit aux prestations complémentaires. De plus, elle contrôle les affiliations des particuliers, des indépendants et des entreprises.

Les collaboratrices de l'Agence AVS-AI ont supervisé l'organisation de la cérémonie d'accueil des futurs retraités (54 participants le 26 novembre au Forum St-Georges) et ont géré les préavis d'aide sociale et l'octroi des allocations de fin d'année aux personnes en âge AVS en situation précaire.

EN CHIFFRES



AVS/AI

Rentiers AVS : 1'797 (1'869 en 2024)	Rentiers AI : 397 (506 en 2024)
Affiliations AVS : 4'425 (4'181 en 2024)	Rentiers API : 264 (255 en 2024)
Bénéficiaires PC : 1'216 (1'145 en 2024)	Demandes de révision PC : 573 (617 en 2024)
Préavis aide sociale : 173 demandes et 6 refus (180 demandes et 5 refus en 2023)	Allocations de fin d'année : 264 pour 132'235 francs (234 pour 116'345 francs en 2024)

Clair-Logis

Les conditions fixées dans le contrat de transfert signé en 2024 avec la société Perlavita SA, membre du groupe Tertianum, sont appliquées à satisfaction des acteurs concernés. La dissolution de la Fondation Clair-Logis est à bout touchant et l'audit demandé par la Commission de gestion et de vérification des comptes a permis de mettre en évidence les lacunes du processus de redéploiement de l'institution par la Fondation et les services communaux.

Commune en santé

La revue de projet 2025 du label « Commune en santé » a permis d'actualiser l'état des 56 mesures prévues. Certaines ne sont plus actives et ont été compensées par des nouvelles ; le label à Delémont est ainsi toujours à son plus haut niveau de 3 étoiles. Un suivi permanent

RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS COHÉSION SOCIALE, JEUNESSE ET LOGEMENT (CSJL)

du Service CSJL permet d'intégrer les prestations et projets communaux qui contribuent à la promotion de la santé et au bien-être de la population.

Concept communal en faveur des seniors

En 2025, le Concept communal en faveur des seniors a été porté principalement par le Conseil des seniors. Il a tenu 4 assemblées et le comité s'est réuni à 8 reprises.

Le Conseil des seniors a pris part à l'organisation d'un événement spécialement mis sur pied pour les seniors delémontains à Cinemont le 21 octobre. Celui-ci a réuni environ 400 seniors pour la projection du film « Monsieur Aznavour » suivi d'un apéritif confectionné par le Mini-Marché de Delémont.

Le Conseil des seniors a également exprimé ses doléances auprès du Conseil communal s'agissant de l'accessibilité aux transports publics et de la nouvelle politique de gestion des déchets.

D'autres projets se poursuivent dans le cadre du Concept communal en faveur des seniors : la tenue d'après-midi loisirs organisés par la Croix-Rouge dans les locaux de l'Espace-Jeunes tous les lundis ainsi que les échanges intergénérationnels dans six classes de l'école primaire, porté par Pro Senectute via son projet Win3.

EN CHIFFRES



SENIORS

4 assemblées du
Conseil des seniors

3 visites à des centenaires
(1 en 2024)

400 participants à l'événement
dédié aux seniors à Cinémont

49 attentions aux nonagénaires
(47 en 2024)

Fair Trade Town

Le 6 mai, les Magasins du Monde ont organisé à Delémont une pièce de théâtre intitulée : « Le procès du commerce équitable ». Cette action a réuni environ 50 personnes. Les démarches pour renforcer la visibilité du label, élargir son audience et sensibiliser davantage les consommatrices et consommateurs au commerce équitable se poursuivent.

Frigo solidaire

Le frigo public et solidaire « Madame Frigo » ouvert en 2024 au pied du pont de la Maltière, rencontre un beau succès. Une équipe de cinq bénévoles est en charge de la surveillance et de l'entretien du frigo. Ils amènent également les denrées reçues en don. Plusieurs commerçants de la ville donnent, en effet, une partie de leurs invendus. Des produits n'ayant pas trouvé preneur lors d'apéritifs organisés par la Ville, des entreprises et autres organismes externes, ont également été déposés, avec une surveillance accrue afin de garantir les

conditions d'hygiène. Lors de tous ces dépôts, il a été constaté que les produits sont récupérés très rapidement, dans un délai de 24 heures au maximum.

Jardins familiaux

Avec l'appui technique du Service UETP, le Service CSJL supervise et visite ponctuellement les trois sites de jardins familiaux (Blanche-Pierre, Cras-Franchier et Cras-des-Fourches). A l'exception de quelques rappels de bonne conduite et appui aux associations pour régler des petits conflits entre jardiniers, l'année 2025 s'est déroulée sans événements majeurs à signaler. Aucun permis de construire pour des constructions ou modifications importantes de cabanes n'a été demandé.

Vélostation

Les chiffres 2025 confirment une fréquentation relativement stable. La gestion est effectuée par Caritas Jura. Des démarches pour remettre la gestion du lieu à un tiers ont été entreprises.

EN CHIFFRES



VÉLOSTATION

62 abonnements annuels
(55 en 2024)

119 abonnements mensuels
(140 en 2024)

19 abonnements hebdomadaires
(10 en 2024)

430 entrées individuelles
(422 en 2024)

... et encore

- La Municipalité a prolongé son soutien financier et logistique à la bibliothèque d'objets « Le Vilebrequin ».
- Un projet d'aménagement d'une Maison de quartier dans l'immeuble de l'avenue de la Gare 11 est en cours de préparation.
- Le Service CSJL a été étroitement associé à la mise sur pied, par le Bureau cantonal de l'intégration, de la première séance d'information aux nouveaux arrivants dans le canton, avec une soixantaine de participants. Ces séances font partie du nouveau concept de Primo Information développé par le canton, avec également le nouveau site internet « Bonjour Jura ».
- Les aides pour placement hors du domicile familial ont concerné 23 enfants (15 en 2024), pour un montant total de 140'485 francs (143'363 francs).
- Le nombre de funérailles décentes liées aux successions répudiées a diminué, avec 27 dossiers (43 en 2024), pour un montant de 52'168 francs (110'452 francs).

Jeunesse

Centre de la jeunesse et de la culture (CJC–SAS)

Le CJC-SAS a proposé une programmation riche de 58 évènements mettant en lumière une variété d'artistes aussi bien régionaux qu'internationaux. L'année a également été jalonnée par quatre résidences artistiques ayant bénéficié de l'infrastructure qu'offre l'association. Par ailleurs, la structure a accompagné 2 projets de fin d'études d'élèves de niveau secondaire II, centrés sur l'organisation d'évènements culturels.

Le CJC-SAS a poursuivi son engagement local à travers plusieurs collaborations avec des structures culturelles régionales, telles que l'école primaire du Château de Delémont lors d'après-midi « Skinéma » (pour le financement de camps de skis), le CCRD (La Danse sur la Doux), le Cinéma Bambois, l'Atelier 20, la Médaille d'Or (Saignelégier), les Estivaliers, la Ludothèque de Delémont, le Festi'musique du Conseil delémontain des jeunes et une soirée Partenaire Club ayant accueilli les équipes organisationnelles de 7 salles de concert de suisse romande et de Belfort.

Une collaboration entre le SAS et les élèves du Jura qui fréquentent l'école d'arts visuels de Bienne est née, favorisant une redynamisation de l'image du lieu auprès de la jeunesse, ainsi qu'une potentielle clientèle en devenir. Bien qu'aucun projet n'ait été retenu cette année, la proposition sera reconduite sous une autre forme la saison suivante. En contrepartie, les élèves ont pu effectuer une résidence musicale de quelques jours au sein du SAS.

L'ensemble de ces activités a été rendu possible grâce à l'implication précieuse de 118 bénévoles, qui ont cumulé un total de 2'487 heures d'engagement sur l'année. L'association compte par ailleurs 265 membres. L'année 2025 a révélé que les ressources des responsables de bar bénévoles actuellement impliqués dans l'association se réduisent progressivement. Afin de pouvoir garantir une ouverture et un suivi optimal, la mise au concours d'un poste de responsable de bar salarié a été validé lors de l'AG 2025.

Le Comité (bénévole) et l'équipe du bureau (salariée) ont porté durant l'année les projets suivants : suivi de l'intégration de la Commission quadripartite à la commission Vieille Ville, gestion du personnel salarié interne et externe, gestion du bénévolat et des membres, gestion des différents groupes de secteurs (Collège de programmation, Gérances, Technique, Décoration et infrastructure), planifications et suivis financiers de la structure, maintien des relations avec les différents partenaires (Ville de Delémont, Canton du Jura, Loro, Petzi, FCMA, Artos, Forum Culture).

Conseil Delémontain des Jeunes

Les 36 membres actifs du CDJ pour la législature 2024-2025, réunis en 5 commissions ou groupes de travail, ont réalisé ou participé à divers projets.

La commission « Loisirs » a aménagé une salle de jeux vidéo dans le local du CDJ à la rue de Chêtré. Les jeunes peuvent désormais accéder à cette salle selon des horaires définis et en respectant une charte qui évite une utilisation trop importante.

La 2ème édition du Festi'G'Ladal a été organisée par la commission « Culture », en collaboration avec l'AJAM. Elle a eu lieu en marge de l'évènement « Captain'Jam » au

skatepark. Les visiteurs ont pu découvrir et se régaler de repas concoctés par les communautés étrangères.

La 3ème édition du Festi'Musique s'est déroulée le 31 octobre au SAS, avec la production de plusieurs groupes régionaux, dont le célèbre Silver Dust. Une belle affluence a pu constater la maîtrise organisationnelle de l'équipe de jeunes, qui deviendra de plus en plus autonome pour ce festival.

La commission « Technologie » souhaite organiser des cours liés à l'informatique, mais elle a vu ses projets freinés notamment par les besoins en équipement informatique.

Enfin, le CDJ et le Service de la Jeunesse et des Actions Communautaires de Moutier ont mis sur pied un grand projet. 18 jeunes de Delémont et Moutier ont participé en avril à un voyage au Kosovo, riche en échanges, en expériences formatrices et en émotions. Un voyage « retour » des jeunes kosovars dans le Jura est en cours de préparation.

Cette législature s'est clôturée le 24 octobre avec la remise des certificats d'engagement, le traditionnel concours de débat et la projection d'un court-métrage relatant le voyage au Kosovo, en présence de quelques représentants politiques.

Pour la législature 2025-2026, ce sont à nouveau une quarantaine de jeunes qui ont été nommés membres du CDJ lors de l'assemblée constitutive du 19 novembre. Ils ont choisi de travailler sur 6 projets, dont la grande majorité s'inscrivent dans la continuité de ceux décrits ci-dessus.

Espace-Jeunes

L'Espace-Jeunes a continué d'accompagner les jeunes en favorisant leur autonomie et leur responsabilisation, tout en offrant un espace d'expression et d'échanges dans un climat d'écoute et de dialogue. Les animateurs proposent des activités et soutiennent les jeunes dans leurs projets personnels ou pour des démarches administratives, en les conseillant face aux difficultés et en les orientant vers des structures d'accompagnement. Les responsables de la structure œuvrent également pour promouvoir les besoins et intérêts des jeunes auprès des autorités et institutions.

Durant les vacances d'été, les Éléphantaisies ont vécu leur 7ème édition, confirmant leur statut d'événement socioculturel incontournable pour les enfants de Delémont. Pendant deux semaines, ils ont participé à une large palette d'ateliers créatifs, ludiques, pédagogiques et sportifs, tandis que les soirées de spectacles ont attiré un public nombreux et varié.

En septembre, l'équipe d'animation a coordonné, en collaboration avec des partenaires locaux, l'événement « Captain'Jam » au skatepark. Ce week-end dédié aux cultures urbaines a rassemblé riders, artistes graffiti, DJs et un nombreux public autour de compétitions, jams et fresques participatives.

L'Espace-Jeunes a consacré le mois de novembre à la santé mentale autour des troubles du comportement alimentaire (TCA), en collaboration étroite avec les autres centres d'animation du canton et avec le soutien actif de la Fondation O₂.

Les animateurs se sont également déplacés avec le Vélo rouge à la sortie du Collège et dans différents quartiers pour rencontrer et échanger avec les jeunes prioritairement, mais aussi l'ensemble de la population. Un test a été effectué en ouvrant l'EJ aux enfants de 8 à 12 ans un mercredi après-midi par mois et en leur proposant des activités adaptées à leur âge ; le format n'a pas suffisamment séduit et cette offre ne sera, pour l'instant, pas renouvelée en 2026.

Une réflexion à large échelle a été initiée en fin d'année, en lien notamment avec la politique enfance-jeunesse, afin de jeter un regard critique sur la mission de l'EJ et, si nécessaire, de la réorienter pour encore mieux répondre aux besoins actuels des jeunes.

EN CHIFFRES



ESPACE-JEUNES

126 accueils libres - 510 heures
(155 - 620 en 2024)

2'454 passages (80% de Delémont)
(2'687 - 85% en 2024)

Ludothèque

Le retour à un engagement définitif pour la quatrième ludothécaire a permis de garantir le maintien des prestations du service et de renforcer son implication dans des projets communaux, notamment au sein des groupes de travail liés à la politique enfance-jeunesse et à la Maison de quartier.

En parallèle aux activités courantes, l'année 2025 a été marquée par les premières étapes du projet de regroupement des bibliothèques et de la Ludothèque. Les deux entités ont participé activement à la définition des modalités opérationnelles de ce projet, dont l'entrée en vigueur est prévue début 2026.

L'augmentation du nombre d'abonnements et du volume de locations confirme le développement du service de prêt. Celui-ci a également été sollicité pour des prêts ponctuels à destination de camps, d'institutions, de manifestations ainsi que de classes primaires et secondaires, contribuant ainsi à des démarches pédagogiques. De nombreuses autres structures ont par ailleurs fait appel aux prestations de la Ludothèque.

Plusieurs actions et collaborations ont jalonné l'année. La Ludothèque a renouvelé son partenariat avec le CJC-SAS pour la 5e édition de « La Nuit du Jeu », qui a réuni environ 180 participantes et participants. Elle a également pris part à la Fête de la transition, en mettant en avant les dimensions écologiques, économiques et sociales de ses activités.

Des collaborations ont été menées avec différentes institutions : un cours a été dispensé aux élèves en santé-social d'Ortra, trois animations ont été organisées avec LARC (Caritas) à destination de familles issues de l'immigration pour faire découvrir des jeux adaptés aux personnes allophones et la participation aux Éléphantaisies de l'Espace-Jeunes a été reconduite.

Malgré une édition pluvieuse, environ 250 personnes ont déambulé dans les Jardins du Château à l'occasion du traditionnel « Troc de la Ludo » permettant aux enfants de revendre

leurs jeux et jouets d'occasion. Enfin, pour finir l'année sur une note féérique, la Ludothèque s'est transformée en atelier du Père-Noël afin de dévoiler les tant attendues « Nouveautés de Noël ! ».

EN CHIFFRES



LUDOTHÈQUE

12'298 prêts
(11'104 en 2024)

1'060 abonnements
(983 en 2024)

4'049 jeux disponibles
(4'093 en 2024)

14'057 francs de recettes
(15'430 francs en 2024)

Maison de l'Enfance (MDE)

Suite aux échanges menés en 2024 entre le personnel et la direction, un travail approfondi a été engagé en 2025 afin d'améliorer le climat de travail au sein de l'institution. L'équipe de direction a suivi une formation en gestion des absences organisée par l'entreprise ISMAT et un questionnaire de satisfaction a été adressé à l'ensemble du personnel. Ces démarches ont permis d'ajuster les pratiques managériales et de définir des pistes d'action.

Des améliorations ont déjà été constatées, notamment dans le cadre du projet pédagogique. Les travaux se poursuivront en 2026, avec l'élaboration d'un plan de communication visant à clarifier les canaux et outils existants, harmoniser les pratiques de transmission de l'information, renforcer la visibilité des projets éducatifs et des initiatives des équipes, garantir une information fiable et régulière, et consolider le sentiment d'appartenance à l'institution.

En matière de formation, plusieurs actions ont été menées durant l'année. Une journée consacrée à la coéducation avec les parents a été organisée en janvier 2025, en collaboration avec l'association « Éducation familiale » de Fribourg. Elle a également permis de questionner les pratiques et d'améliorer l'accueil des familles. Les éducatrices et éducateurs du secteur 2–4 ans ont suivi la formation « soutien gestuel », conformément aux objectifs fixés en 2024.

Par ailleurs, une dizaine de collaboratrices et collaborateurs ont participé à une formation de sensibilisation au concept inclusif. Cette démarche s'inscrit dans une volonté cantonale de renforcer les compétences des équipes éducatives en matière d'inclusion, afin de favoriser l'accueil de tous les enfants et de soutenir les professionnels face aux situations complexes.

Le personnel de la MDE a également poursuivi sa formation en premiers secours pédiatriques : une quinzaine de personnes ont suivi une mise à jour en 2025, renforçant ainsi leurs compétences en prévention des risques et en prise en charge des urgences.

Enfin, la direction du Service CSJL et de la MDE a poursuivi ses réflexions afin de répondre au mieux aux besoins des familles. Le taux de remplissage du secteur des bébés est en baisse, en raison d'une inadéquation entre les plages horaires proposées et les besoins des parents. Des pistes sont à l'étude, notamment une optimisation du secteur scolaire, afin de mieux articuler les temps de garde et les horaires scolaires afin de libérer, à terme, des places pour le secteur des bébés.

EN CHIFFRES



MAISON DE L'ENFANCE

192 places de garde
(192 en 2024)

463 enfants inscrits
(414 en 2024)

72% de taux de remplissage
(75% en 2024)

93 enfants sur liste d'attente
(137 en 2024)

Politique enfance-jeunesse

Les travaux entrepris en 2024 pour l'élaboration de la politique enfance-jeunesse se sont poursuivis en 2025. Après la phase de diagnostic, qui avait permis de récolter de précieux avis, ce ne sont pas moins de quatre ateliers participatifs qui ont été organisés avec différents publics. Ceux-ci ont permis de consolider les objectifs et mesures issus du diagnostic. Durant trois soirées, les parents, encadrantes et encadrants jeunesse, professionnel·le·s de la petite enfance et jeunes de 12 à 25 ans, ont pu indiquer ce qu'ils jugent prioritaire pour offrir un cadre de vie adapté aux enfants et aux jeunes de Delémont.

L'année 2025 a marqué la fin des travaux préparatoires en lien avec la politique enfance-jeunesse (0-25 ans), qui devrait faire l'objet d'une adoption au Conseil communal dans le courant du printemps 2026.

Salle d'étude

La salle d'étude est mise à disposition gratuitement, sur inscription, pour les étudiantes, étudiants et apprenti·e·s de Delémont et alentours.

EN CHIFFRES



SALLE D'ÉTUDE

21 badges en circulation

199 passages

Skate-park

Les visites de maintenance de 2025 ont révélé des défauts nécessitant des réparations obligatoires qui seront effectuées au printemps 2026. Les 19 et 20 septembre, l'association Captain'Park, qui gère le skatepark, s'est associée à divers partenaires pour organiser un événement novateur et dynamique mettant en valeur les arts de rue.

... et encore

- Le processus de mise en vente du Creux-des-Biches a permis de nouer un contact sérieux avec l'association Rêv'Ailé, qui souhaite ouvrir dans ce lieu une école privée alternative. Un accord devrait être trouvé au début 2026, probablement sous la forme d'une promesse de vente portant sur 2 ans.
- La colonie d'été de l'Association du Creux-des-Biches a eu lieu à Bressaucourt, avec des infrastructures qui ont dû être adaptées au dernier moment ; une vingtaine d'enfants delémontains ont pris part au séjour. Les trois membres actifs du comité de l'association ont remis leur démission.
- Bourses et allocations de formation : un montant de 63'125 francs (114'114 francs en 2024) a été attribué à 74 étudiantes et étudiants (71 en 2024) sous forme de bourses. Une allocation d'incitation à la formation a été octroyée pour un montant de 2'321 francs (0 en 2024).

Logement

Immeubles de la rue Meret-Oppenheim

Les 34 logements sont tous occupés et maintenus dans une fourchette de loyer modéré. La Société coopérative jurassienne d'habitation a réalisé des travaux d'entretien des immeubles, et l'agrandissement des balcons. Selon la décision du Corps électoral en 2024, un droit d'emption en vue de la vente à la Coopérative du terrain où sont érigés les immeubles a été signé.

Politique du logement

Le groupe de travail pour le renforcement de l'attractivité résidentielle de Delémont a poursuivi ses réflexions et cherche à mettre en œuvre des actions concrètes. Plusieurs d'entre elles seront intégrées dans la politique communale du logement, qui visera également à renforcer la collaboration avec les coopératives, offrir des logements accessibles à toutes les catégories de population et des logements d'urgence, encourager la réhabilitation du patrimoine bâti et intensifier le service à la population en matière de logement.

La gestion des logements communaux avec des loyers modérés est également un axe de cette politique. Les paramètres retenus pour l'élaboration d'un règlement d'attribution des logements à loyer modéré, communaux et privés, ont été discutés avec plusieurs partenaires spécialisés. Le règlement devrait également pouvoir être finalisé et présenté au Conseil de Ville dans le courant 2026.

EN CHIFFRES



LOGEMENT

7673 logements au total
(7458 en 2024)

350 logements vacants dont: **7** maisons individuelles
(429 en 2024) (11 en 2024)

151 logements neufs
(258 en 2024)

... et encore

- Les relations avec les villes membres du Réseau romand du logement, géré par l'Office fédéral du logement, se poursuivent et sont toujours sources de précieux enseignements.

DÉPARTEMENT DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DES ÉCOLES

RESPONSABLE

CLAUDE SCHLUCHTER, CONSEILLER COMMUNAL

CHEF DE SERVICE

JÉRÔME MONNERAT

SECTEURS

BIBLIOTHÈQUES
CENTRE SPORTIF
ÉCOLES

DÉPARTEMENT DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DES ÉCOLES

Préambule

L'année a été marquée par un contexte particulier pour la Ville de Delémont, notamment en raison du refus du budget communal par la population. Cette situation a nécessité des ajustements importants dans la mise en œuvre des politiques publiques, en particulier dans les domaines de la culture, du sport et des loisirs. Malgré ces contraintes, le Service CSE a su maintenir une offre diversifiée et de qualité, en s'appuyant sur l'engagement du personnel, le soutien des partenaires locaux et la collaboration active des sociétés et institutions de la région.

Les activités déployées tout au long de l'année témoignent de la vitalité du tissu associatif et culturel delémontain. Qu'il s'agisse de manifestations populaires, de projets sportifs, d'actions culturelles ou d'initiatives éducatives, elles contribuent à renforcer le lien social, à favoriser l'accès à des prestations variées et à promouvoir le bien-vivre ensemble.

Dans un contexte de ressources limitées, des choix ont dû être opérés, impliquant parfois des renoncements, mais également des réorientations stratégiques. Ces décisions s'inscrivent dans une volonté de garantir la pérennité des prestations essentielles tout en poursuivant le développement d'une offre cohérente et adaptée aux besoins de la population.

Le présent rapport met en lumière les principales réalisations de l'année 2025, ainsi que les enjeux et perspectives qui guideront l'action du Service CSE pour les années à venir.

Manifestations

Le Service CSE a organisé quatre manifestations et accompagné près de 80 événements coordonnés et autorisés par le Conseil communal.

Manifestations organisées par le Service

Le Service a entièrement organisé les manifestations suivantes :

- Danse sur la Doux : a confirmé son succès pour sa quatrième édition sur deux jours, réunissant plus de 80 stands avec l'appui des services communaux et de partenaires.
- Journée des sports : initiative issue d'un postulat du Conseil de Ville, cette journée a permis de présenter plus de 20 disciplines, de renforcer les liens avec les sociétés locales et de proposer une conférence consacrée aux liens entre sport et santé mentale
- Cortège de Saint-Nicolas : pour la quatrième année consécutive, le Service a organisé ce cortège qui a rassemblé de nombreuses familles et enfants dans la Cour du Château pour rencontrer Saint-Nicolas.

A noter que, faute de budget, les festivités du 1er août n'ont pas été organisées en 2025.

Manifestations organisées en collaboration avec le Service

Le Service a également collaboré à plusieurs événements majeurs :

- SlowUp AggloBalade Jura : animation de l'aire dédiée à Delémont ;
- festival Delémont'BD : aide à l'organisation du festival et des Jardins du Dessin ;
- exposition de la Bible de Moutier-Grandval : cette exposition au Musée Jurassien d'Art et d'Histoire a attiré plus de 18'000 visiteurs à Delémont.

Bibliothèques

La Bibliothèque municipale a vécu une belle année 2025 au niveau de sa fréquentation, comme en témoignent les principaux indicateurs :

- 48'991 visiteuses et visiteurs ont profité de ses multiples services durant toute l'année, résultat très positif et qui, de plus, n'intègre pas la fréquentation des animations en extérieur, en particulier Livres à l'eau, Nuit du conte, Eléphantaisies et Delémont'BD ;
- 5'245 lectrices et lecteurs actifs sur nos deux sites, dans le trio de tête de l'histoire de la Bibliothèque ;
- 232'131 prêts de documents, dans le top 5 des meilleurs résultats depuis 1956 ;
- 3'141 documents acquis en 2025 (917 fictions, 677 documentaires, 777 albums, 724 bandes dessinées, 15 kamishibais, 21 livres audios et 10 DVD) et abonnements à plus de 60 revues ;
- la Bibliothèque possède désormais 51'165 documents (25'169 pour la Bibliothèque des adultes et 25'996 pour la Bibliothèque des jeunes) après un important tri des collections. En complément à cette collection, les citoyennes et citoyens peuvent accéder à plusieurs millions de références bibliographiques par le biais du Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes. En 2025, 18'866 documents ont circulé entre la Bibliothèque municipale et les bibliothèques membres du Réseau de l'Arc jurassien.

En 2025, la Bibliothèque s'est distinguée par une grande diversité d'actions de médiation, une répartition homogène durant toute l'année et le bonheur d'un public fidèle et souvent nombreux :

- les essentielles visites de classe, avec un accueil spécifique de toutes les classes de l'Ecole primaire de 7P en janvier et décembre, de 3P en octobre et de 5P en novembre. Au fil des semaines, la Bibliothèque a accueilli 240 visites (classes enfantines et primaires, crèches, Collège, écoles secondaires, Ajam, Ortra, institutions professionnelles et spécialisées,...) ;
- un beau succès de nos 10 ateliers mensuels d'éveil aux livres pour les bébés (249 enfants et 239 adultes) et une très belle Fête Né pour lire animée par la conteuse Valérie Fleury Wüthrich en collaboration avec la Bibliothèque cantonale le 6 septembre ;

RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS CULTURE, SPORTS, ÉCOLES (CSE)

- de magnifiques Heures du conte, avec le « Rêve de Rémi » par Anne-Marie Theubet Schaffter, « Petits mais costauds ! » par Mariska Glauser et « Les contes du Congo » de Kasongo ;
- une édition réussie de l'Espace Jeunesse au Festival Delémont'BD (15-16 juin), avec une offre toujours appréciée par les nombreux participantes et participants dans les jardins du Château ;
- une collaboration active aux Eléphantaisies de l'Espace-Jeunes dans un parc de la ville (1 semaine en juillet et 1 semaine en août).
- Une fréquentation assidue à notre présence à la Piscine municipale grâce à notre action « Livres à l'eau » durant 6 semaines en été et avec la collaboration efficace de toute l'équipe du Centre sportif ;
- une drôle et magique Nuit du conte à l'auditorium du Campus Strate-J, le vendredi 28 novembre, avec le magnifique spectacle Alstoria, conçu et joué par Agathe Portner et Lisa Wallinger ;
- deux captivantes rencontres dans le cadre de l'Avent à la Bibliothèque et des moments de lecture chaleureux, le 7 décembre avec Nicolas Feuz et le 21 décembre avec Léonie Adrover.

Centre sportif

Piscines

La fréquentation de la piscine en plein air durant la saison estivale 2025 a été bonne, mais irrégulière. Le mois de juin a battu le record d'affluence avec 33'515 entrées pour un seul mois. Aucun incident grave n'a été signalé durant la saison. En lien avec la météo, la présence des agents de sécurité a été réduite.

Comme chaque année, diverses animations ont été proposées dans l'enceinte de la piscine afin d'égayer les journées. Les activités organisées par les sociétés locales ont rencontré un bon succès, avec, entre autres : les tournois de tennis de table, le triathlon nocturne, la spéciale nocturne pour les 10 ans du triathlon ainsi que le triathlon traditionnel.

Concernant la piscine couverte, la cohabitation entre le public, les écoles et les clubs, bien que parfois complexe à gérer, s'est globalement bien déroulée. Les trois meetings de natation se sont déroulés dans de bonnes conditions. Durant la fermeture estivale, plusieurs travaux d'entretien ont été réalisés.

EN CHIFFRES

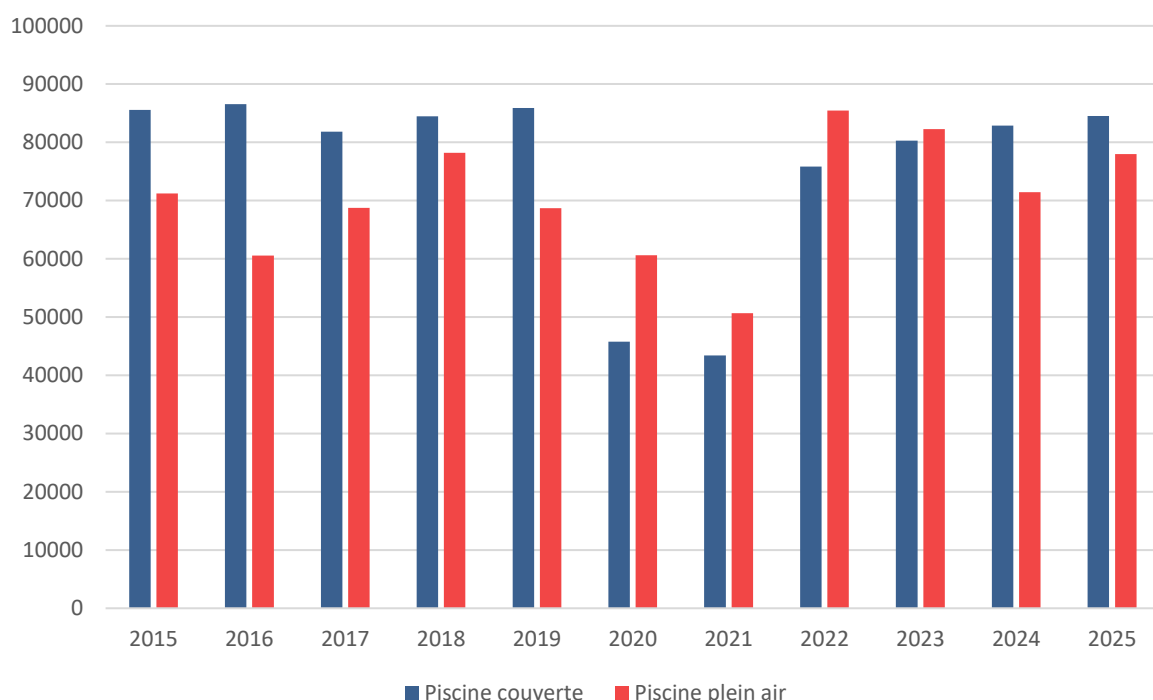


PISCINES

84'509 entrées à la piscine couverte
(82'897 en 2024)

77'962 entrées à la piscine plein air
(71'414 en 2024)

Affluence des piscines de 2015 à 2025



Centre sportif (salles de sport et stade)

Les salles de gymnastique de la Blancherie sont très fréquentées et appréciées des utilisatrices et utilisateurs. En journée, elles sont utilisées par les écoles, puis, dès la fin d'après-midi, par les clubs et sociétés sportives, permettant à de nombreux athlètes d'y pratiquer leurs disciplines. Certaines de ces disciplines se pratiquent à un haut niveau, comme le tchoukball, qui évolue en ligue nationale A, ou le tennis de table. Les nombreux tournois de handi-basket offrent aux sportifs à mobilité réduite une belle opportunité de s'épanouir par la pratique sportive. Sans compter les championnats suisses aux agrès qui, l'espace d'un week-end, ont attiré des foules record.

Le stade de la Blancherie a profité de la trêve estivale pour faire un entretien de la pelouse, dont la qualité a été appréciée tout au long de l'automne. En 2025, il convient de relever le match de coupe Suisse qui a opposé le FC Diaspora à Neuchâtel Xamax. Diaspora a été tout près de l'exploit, n'étant éliminé qu'en toute fin de partie.

Prés-Roses

Aux Prés-Roses, les terrains synthétiques ont une fois de plus été très sollicités. Les nombreuses locations des installations, notamment entre janvier et mars, ont permis de répondre à la forte demande des clubs de la région. La reprise du football élite par les SRD implique une utilisation encore plus importante des installations des Prés-Roses. Les conditions de jeu sont appréciées par les joueurs.

Ecoles

L'école primaire de Delémont compte 54 classes pour un total de 972 élèves. Sont compris dans ce chiffre les élèves externes intégrés aux classes de soutien et de transition. Chaque semaine, l'équivalent de 2'025 leçons sont dispensées par le collège des enseignants de Delémont. Cela représente 72.33 EPT répartis entre les enseignants titulaires de classe, les titulaires de classe de transition ou de soutien, les enseignants itinérants, d'appui et de soutien, les enseignants des sessions bilingues et les enseignantes des leçons d'ACT. Cela comprend également les tâches administratives de l'école ou liées à certains mandats cantonaux. À cela s'ajoutent les pensums de l'intervenante socio-éducative à 70 % (EP et Collège), de la médiatrice et de l'infirmière scolaire.

Le cercle scolaire de Delémont est composé de deux écoles principales : le Château et le Gros-Seuc. D'autres écoles de quartier accueillent également des élèves : Traversins, Moissons, Carrières, Vauche, Temple et Pervenches.

L'école est dirigée par une équipe de 4 personnes pour un total de 1.52 EPT. La charge est partagée entre Marc-Olivier Luthi et Nicolas Gagnebin, directeurs des deux écoles principales appuyés par deux membres de direction, Crystel Koulmey et Cyril Choulat.

Le secrétariat dispose de 0.6 EPT plus un apprenti, ce qui est insuffisant. Les besoins en matière de personnel sont signalés depuis plus de 10 ans.

Une amélioration est attendue pour la rentrée d'août 2026 avec l'engagement d'un stagiaire HEG et une augmentation de 0.3 EPT pour la direction.

Activités extrascolaires et éducation

Un festival de cabanes a été organisé par les enseignants et les élèves du Gros-Seuc. Les parents ont été conviés à la visite de l'exposition. Les élèves ont également participé à d'autres activités extrascolaires, telles que la vente de thé et de mimosa, l'animation Bataille de livres, la participation à la Coupe Crédit Suisse et la participation à différents spectacles scolaires en collaboration avec le CCRD et le Théâtre du Jura. Parallèlement, les écoliers ont pu participer à différentes journées ou leçons éducatives. L'éducation nutritionnelle, sexuelle, routière et la sensibilisation au tri des déchets étaient ainsi au programme. Les championnats de mathématiques, l'action « Lire et Faire lire » ainsi que la journée « Oser tous les métiers » sont venus compléter le programme éducatif hors plan d'étude.

Projet en attente

La construction de l'école des Arquebusiers n'a toujours pas commencé. Les classes de la rue de la Vauche ne sont pas adaptées à long terme, il devient urgent de débiter ce chantier.

DÉPARTEMENT DE L'ÉNERGIE ET DES EAUX

SERVICES INDUSTRIELS DELÉMONT (SID)

RESPONSABLE

CHRISTOPHE BADERTSCHER, CONSEILLER COMMUNAL

CHEF DE SERVICE

MICHEL HIRTZLIN

SECTEURS

EAU POTABLE ET GAZ NATUREL

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

CLIENTÈLE

SERVICES PARTAGÉS

DÉPARTEMENT DE L'ÉNERGIE ET DES EAUX – SERVICES INDUSTRIELS DELÉMONT (SID)

Préambule

Le Département de l'énergie et des eaux (DEE) est en charge des Services industriels de Delémont (SID), qui assurent l'approvisionnement en électricité, eau potable et gaz naturel, s'occupent de l'éclairage public et de la politique énergétique de la ville. Le DEE collabore avec les sociétés partenaires SACEN SA (38 %), La Charte, EDJ Energie du Jura SA (10 %) et Parc Eolien de la Haute Borne SA (10 %). Au 1^{er} janvier 2025, Monsieur Christophe Badertscher a remplacé Madame Murielle Macchi-Berdar à la tête du DEE.

L'année a été marquée par une activité intense malgré le blocage budgétaire qui a exercé une pression opérationnelle sur le personnel. L'exercice comptable 2025, le meilleur historique notamment grâce au secteur gazier, a permis de terminer le remboursement de la dette du gaz de manière anticipée, de débiter l'alimentation d'une provision avec un montant de 300'000 francs en prévision du démantèlement du réseau à moyen-long terme, de restituer un montant supplémentaire de 1'000'000 francs aux comptes communaux et de garantir des tarifs compétitifs pour les clients des SID, comparé au marché national.

Le secteur de l'eau potable a réalisé une campagne de contrôle qui a permis de confirmer l'excellente qualité des ressources, y compris en ce qui concerne les PFAS. Grâce au programme d'assainissement et aux nouvelles technologies de détection implantées depuis plusieurs années, le taux de fuites du réseau reste très réjouissant. De nouvelles conventions d'interconnexion majeures avec les SEVT et avec les communes du Haut-Plateau se sont concrétisées et permettent de renforcer la sécurité d'approvisionnement. Les travaux de planification du nouveau réservoir de Champateau III et l'assainissement de la conduite Develier-Delémont ont débuté et suivent la planification initiale.

Dans le domaine de la production de chaleur, les SID ont repris l'exploitation du chauffage à distance de la Bourgeoisie. Le secteur de la résidence du Parc de la Sorne rencontre encore certaines difficultés propres à sa mise en route. Les SID accompagnent les occupants des appartements pour trouver des solutions.

La qualité des prestations du personnel du secteur électrique a permis de répondre aux contraintes que représentent les besoins de renforcement du réseau notamment induits par les nouvelles installations de panneaux photovoltaïques. Les grands projets de renforcement et les projets photovoltaïques de la zone industrielle ont également occupé les ressources. Une planification stratégique des besoins à long terme est en cours et permettra de redéfinir les conditions cadres du secteur pour répondre aux nouveaux défis. A noter qu'une diminution importante de la consommation a été constatée en 2025, influençant notablement le résultat. Toutefois, le mécanisme des fonds de lissage instauré de longue date a rempli ses fonctions et permis d'équilibrer l'exercice. La masse toujours plus importante des contrôles OIBT nécessite un renforcement et une réorganisation via le projet Charte 25.

En matière de politique énergétique, la recertification du Label Cité de l'énergie Gold a été obtenue et la révision de la conception directrice de l'énergie (CDE) a été terminée en coordination avec celle de l'Agglomération de Delémont qui a débuté après celle de la ville.

Section réseaux électriques, éclairage public, production d'électricité renouvelable

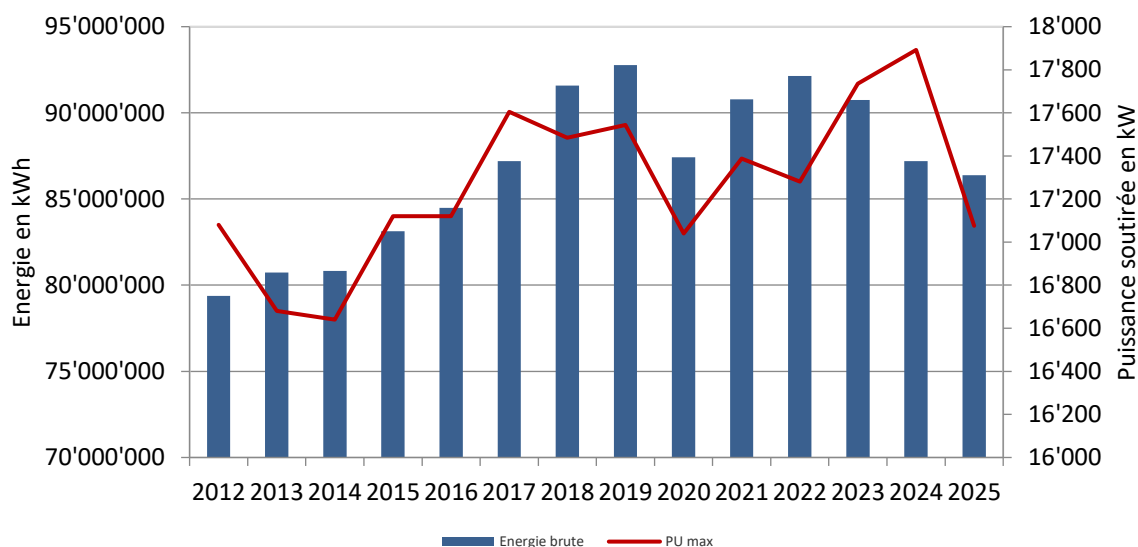
Réseaux électriques

Les SID exploitent les réseaux électriques sur les niveaux de tensions normalisés NR5, NR6 et NR7. Le développement des infrastructures réseaux est résumé ci-dessous :

Longueurs des réseaux par niveau de tension		
Niveau de réseau	Longueurs (m) tirées en 2025	Longueurs (m) totales fin 2025
NR5 souterrain	595	32'709
NR5 aérien	0	2'719
NR7 souterrain	3'586	209'001
NR7 aérien	0	1'160
Éclairage public	1'579	115'698
Fibre optique	681	27'762
Total général	6'441	389'049

Consommations des réseaux

Le soutirage de puissance et d'énergie brute au réseau amont a évolué de manière différente en 2025. La progression des installations de production d'énergie (IPE) dans le réseau des SID couplée à une conjoncture économique défavorable, ont réduit la part d'énergie soutirée au réseau amont et globalement celle distribuée dans le réseau, soit une diminution de 1 % de l'énergie brute par rapport à 2024. La puissance maximale (PU max) au ¼ heure soutirée au réseau amont, a atteint la valeur de 17'076 kW au mois de décembre. Cette valeur reflète les besoins réels lorsque les IPE ne produisent pas ou peu et que la demande est maximale.



Energie brute = Energie nette totale soutirée au réseau amont + Energie de production nette IPE réseau Delémont (yc RPC) - perte réseau 2%

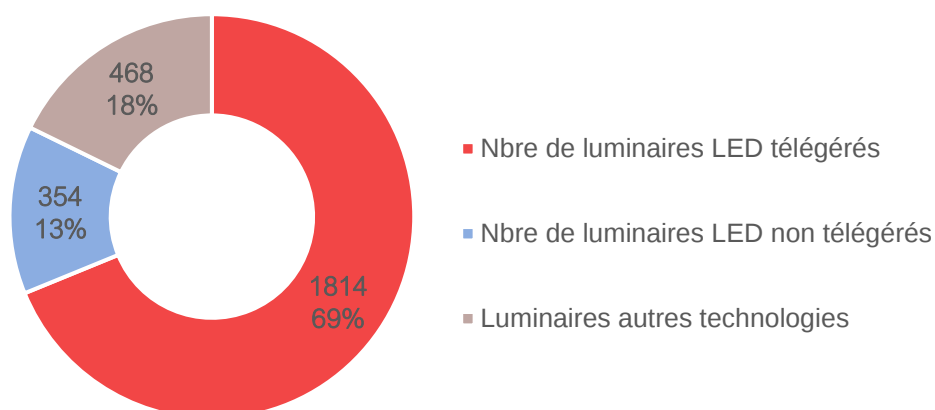
Métrologie

Le déploiement du smart metering a débuté cette année, avec environ 3 EPT affectés à ce projet d'envergure. Le nombre total de compteurs électriques est passé de 9'596 en 2024 à 9'637 en 2025. Quant au nombre de compteurs intelligents, il est de 3'257, représentant 34 % du parc de compteur. Pour être conforme à la base légale, soit 80 % du parc de compteurs au 31 décembre 2027, la valeur cible à atteindre est de 7'750 compteurs.

Eclairage public

Les SID assurent la maintenance, l'optimisation et l'extension de l'éclairage public à Delémont, afin de garantir la sécurité, notamment routière. En 2025, cette activité a représenté environ 10 % du temps de travail du Service électrique, soit l'équivalent de 1.2 EPT. Le nombre total de luminaires a été réajusté suite à la mise en place du nouveau logiciel de maintenance, qui a permis de nettoyer la base de données pour consolider l'inventaire, et à la cession à l'Office fédéral des routes de 69 luminaires situés le long de la route N18.

Répartition des luminaires par type de technologie



Le parc d'éclairage public compte 2'636 luminaires, dont plus de 2'168 en technologie LED (82 %). Les quelque 400 luminaires restants seront remplacés progressivement.

La consommation d'électricité pour l'éclairage public, qui était de 1'000'000 kWh par année pour une puissance installée de 280 kW avant le début du projet Voie Lactée en 2017, est désormais passée à environ 400'000 kWh annuellement pour une puissance installée de 120 kW. Cette tendance va se prolonger avec la poursuite du projet Voie Lactée, toutefois avec un potentiel d'économies qui va diminuer, les sources les plus énergivores ayant été assainies.

Production d'électricité renouvelable à Delémont

Le nombre d'installations de production d'énergie (IPV) en service au 31 décembre 2025 était de 495, dont 47 mises en service en 2025. Cela représente une augmentation de près de 11 % mais en recul de 50% rapport à 2024. En raison de la conjoncture et en particulier des conditions cadres fédérales de rachat de l'électricité réinjectée dans le réseau, le secteur du photovoltaïque a connu sa première année de décroissance tant au niveau national qu'à Delémont.

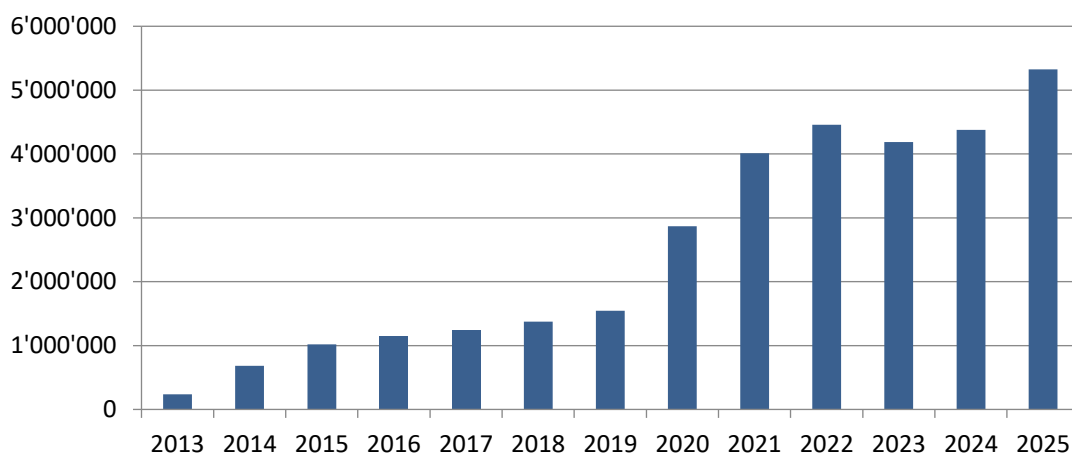
Production d'électricité renouvelable des SID

Le nombre d'installations de production d'électricité renouvelable en propriété et exploitées par les SID n'a pas évolué, avec 38 installations photovoltaïques (IPV) et une petite centrale hydroélectrique en service en 2025. La production nette annuelle d'électricité renouvelable issue des installations des SID est de 5'823'551.82 kWh.

La puissance installée totale des IPV au 31 décembre 2025 s'élève à 5'789 kWc pour 16'594 panneaux installés correspondant à une surface de 28'761 m². Une seule nouvelle installation d'une puissance de 74.62 kWc a été mise en service en janvier 2025 sur le toit de l'usine Vicquodéo SA.

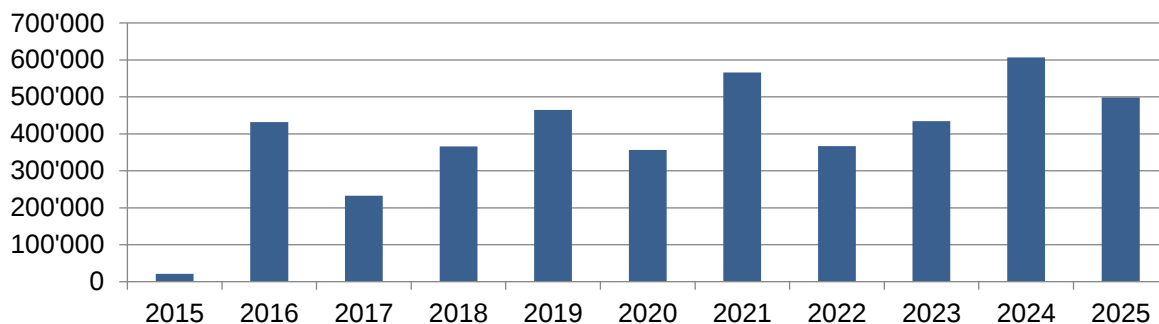
La production photovoltaïque annuelle totale a connu son maximum historique avec 5'325'245.94 kWh, en augmentation de 947'029.318 kWh par rapport à 2024. Les mises en service de plusieurs IPV dans le dernier trimestre de 2024 et les conditions météorologiques d'ensoleillement très favorables en 2025 expliquent cette augmentation de production. La perte de production due aux sables sahariens était moins intense en 2025 que les années précédentes.

Production annuelle des installations photovoltaïques SID, en kWh



La production à la centrale hydroélectrique de la Grande Ecluse est le 3ème meilleur résultat depuis sa mise en service en 2016, avec presque 500'000 kWh produit durant l'année 2025. Les conditions hydrologiques ont été très favorables en automne. Le nombre de kW par heure de fonctionnement a été très bon, ce qui est avantageux pour les équipements électromécaniques.

Production annuelle de la centrale hydroélectrique de la Grande Ecluse, en kWh



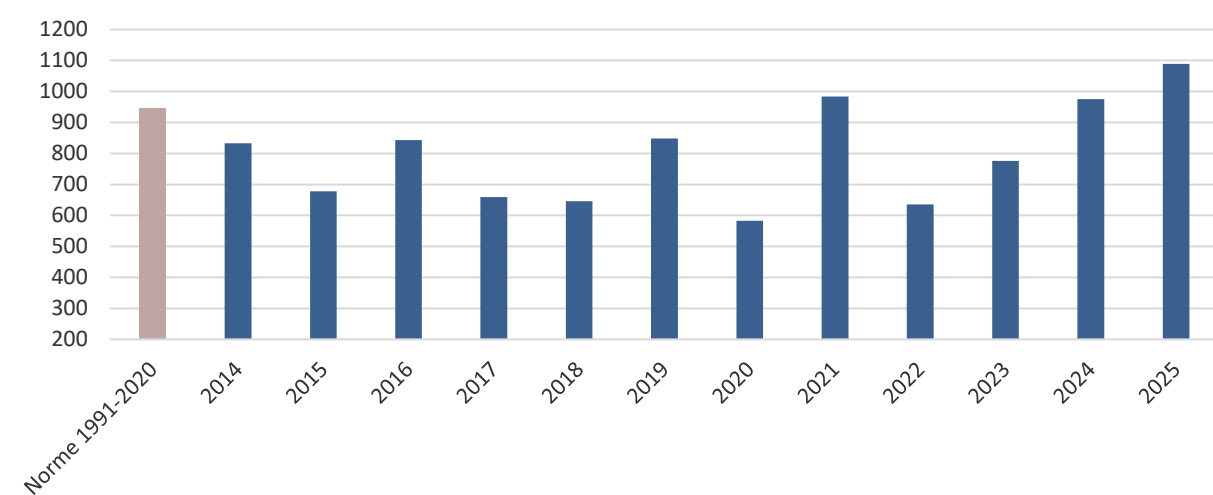
Section de l’eau potable et du gaz

Service des eaux - Météorologie

Delémont a enregistré un cumul annuel de 1’089 mm de précipitations, faisant de cette année la plus arrosée des 15 dernières années. La période estivale, de juin à septembre, a été particulièrement humide, avec une moyenne mensuelle d’environ 150 mm et un pic de 164 mm au mois d’août.

La température annuelle moyenne à Delémont est restée nettement supérieure à la norme climatique 1991-2020, confirmant la poursuite du dérèglement observée ces dernières décennies. L’année 2025 s’inscrit parmi les années les plus chaudes depuis le début des mesures météorologiques en 1864. Ce réchauffement accentue le risque de sécheresse et de déficit d’alimentation des nappes phréatiques.

Evolution des précipitations à Delémont en mm/m²



Statistiques

	Adduction d’eau (m³)		% total 2025
	2024	2025	
La Doux	274’000	290’000	24%
Develier	545’000	565’000	46%
Rondez I	192’000	185’000	15%
Rondez II	106’000	87’000	7%
Forages	63’000	86’000	7%
Moutier	13’000	15’000	1%
TOTAL	1’193’000	1’228’000	100%

Interventions

Le réseau de distribution d'eau potable comprend environ 100 km de conduites, 627 hydrants et 2'520 branchements privés.

Principaux travaux d'assainissement et de maintenance :

Extension du réseau et raccordements privés

- Viabilisation de la ZI Communance Nord
- Extension de la zone Communance Sud et raccordement de plusieurs entreprises privées
- Raccordement du bâtiment « Centre de sport et de loisirs » et de plusieurs immeubles privés
- Construction du réseau d'eau de Matériaux-Sabag

Assainissement du réseau de distribution

- Déplacement d'une conduite de transport à la rue Emile-Boéchat
- Assainissement de conduites d'eau (Gare Sud, rue du Brise-Vent, rue de Chaux)
- Divers travaux d'entretien sur le parc hydrants

Fuites d'eau

Le réseau d'eau a enregistré 48 ruptures de conduites, dont 6 sur les branchements privés et 42 sur le réseau public. La comparaison entre les volumes d'eau produits et ceux effectivement consommés montre une perte d'environ 11,9 %. Ce résultat est inférieur à la moyenne nationale (13 %).

Qualité de l'eau

Le personnel des SID prélève les échantillons dans le réseau, qui sont ensuite analysés par un laboratoire privé pour vérifier le respect des normes suisses.

En 2025, plus de 300 échantillons ont été analysés. Une campagne spécifique a été menée sur les ressources susceptibles de contenir des PFAS. Vingt substances ont été recherchées, et tous les résultats se situent en dessous des limites fixées par la réglementation suisse et par l'Union européenne. Sur recommandation du chimiste cantonal et compte tenu de ces résultats encourageants, seules les quatre molécules définies dans l'OPBD feront désormais l'objet d'analyses régulières, soit deux fois par année.

Le chlorothalonil est désormais analysé deux fois par année au lieu d'une fréquence mensuelle, ce qui explique la diminution du nombre d'échantillons par rapport à l'année précédente.

Collaborations intercommunales

En 2025, le nombre d'heures prestées avoisine à nouveau les 450 heures, reflétant la continuité et la régularité du service fourni aux différentes communes et partenaires. Ces partenariats établis depuis près de 15 ans permettent de sécuriser l'approvisionnement en eau et d'optimiser la gestion des infrastructures à l'échelle régionale.

RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS ÉNERGIES ET EAUX (EE)

Au cours de l'année, la Ville de Delémont a conclu plusieurs nouvelles conventions :

- avec les communes du Haut-Plateau, pour leur fournir de l'eau de secours ;
- avec le syndicat des eaux du Val Terbi (SEVT) dans le cadre d'un échange d'eau de secours via une conduite qui sera construite en 2026, renforçant le partage des ressources ;
- avec la commune de Châtillon, afin qu'elle puisse utiliser l'infrastructure informatisée du système de télégestion du réseau d'eau de la Ville de Delémont.

Groupe Nicaragua, centime de l'eau

Le Centime de l'eau, perçu sur chaque m³ d'eau distribuée, est habituellement versé au groupe Nicaragua qui mène des projets d'adduction d'eau dans ce pays. En 2025 comme en 2024, le groupe Nicaragua n'a pas demandé à bénéficier du Centime de l'eau en raison d'une situation politique complexe dans ce pays. Un montant de 9'900 francs par année a été provisionné et devrait être attribué à des projets de la Fédération interjurassienne de coopération et de développement (FICD), avec qui des discussions sont en cours (critères d'octroi).

EN CHIFFRES



SERVICE DE L'EAU

984'000 m³ : vente dans le réseau
(929'750 m³ en 2024)

33'000 m³ : vente à des tiers
(Rossemaison, Soyhières, Courrendlin)
(20'243 en 2024)

50'000 m³ : consommation des
fontaines

5'000 m³ : purges du réseau

5'000 m³ : consommation services
publics: UETP, CRISD

1'000 m³ : consommation chantier de
construction

Service du gaz et de la chaleur

La collaboration avec le fournisseur Gaznat s'est poursuivie de manière positive. Dans un contexte de marché plus favorable et grâce à une stratégie d'approvisionnement adaptée, la Ville a pu appliquer en 2025 une seconde baisse de 20 % des tarifs pour les clients finaux.

Le litige avec EDJ concernant le prix du droit de passage dans le secteur de la Viole est toujours en cours d'analyse auprès de l'Office fédéral de l'énergie. Une décision est attendue en 2026.

Gestion du réseau

La fourniture de gaz naturel a été assurée sans interruption en 2025. Des fuites détectées lors des inspections annuelles sur une conduite de la rue du Haut-Fourneau ont nécessité un assainissement par tubage sur 120 mètres.

Les contrôles du réseau et des installations internes sont réalisés en continu, conformément aux exigences fédérales et aux recommandations de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SVGW).

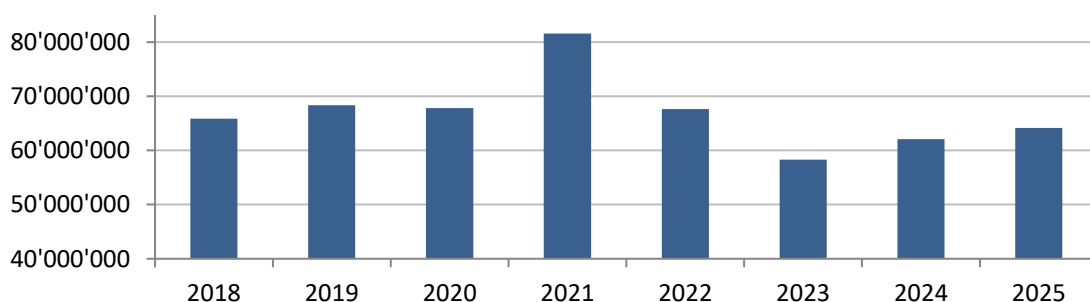
La tendance à la baisse du recours au gaz se confirme : lors de remplacements de chauffage, les clients privilégient des solutions renouvelables. En 2025, 11 installations, représentant une puissance totale de 870 kW, ont été mises hors service. Cette évolution s'inscrit dans la stratégie énergétique communale et fédérale.

Ventes de gaz

Les ventes de gaz ont atteint 64'127'477 kWh en 2025, en légère hausse par rapport à l'année précédente, notamment au quatrième trimestre. Cette augmentation s'explique principalement par des conditions météorologiques plus fraîches et humides, avec un mois de décembre particulièrement froid.

Les résultats permettent le remboursement total de la dette cumulée du gaz auprès de la Municipalité, à hauteur de CHF 1'314'123.91, de même que le remboursement total des intérêts cumulés de CHF 639'128.- avec 7 ans d'avance sur le calendrier initial. En effet, les dernières prévisions tablaient sur un remboursement total en 2027, alors que les prévisions initiales escomptaient un remboursement total en 2032.

Ventes de gaz à Delémont, en kWh



Production de chaleur

La production et la distribution de chaleur poursuivent leur développement, dans le but de renforcer une énergie locale et renouvelable.

Plusieurs installations sont désormais en service, notamment la centrale à pellets du Théâtre du Jura ainsi que les équipements combinant pompes à chaleur, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques à la Résidence du Parc de la Sorne. Des ajustements techniques et des optimisations des habitudes de consommation restent nécessaires dans certains cas. Le taux d'occupation des appartements fait l'objet d'un suivi attentif, afin de respecter les équilibres prévus dans les plans d'affaires.

L'année 2025 a également été marquée par le transfert de propriété du réseau de chauffage à distance (CAD) de la rue des Herbages, entre la Bourgeoisie de Delémont et les SID, effectif au 1er avril. Les premiers résultats d'exploitation sont conformes aux attentes, mais un bilan complet ne pourra être établi qu'à l'issue d'une année entière de fonctionnement.

Section des services partagés

Les Services partagés soutiennent les missions de base de sécurité d'approvisionnement en eau, en électricité, en gaz et en production de chaleur. Les principales activités de ce service transversal sont la comptabilité, financière et analytique, la facturation aux clients finaux, la gestion du contentieux, la gestion du Service de l'information du territoire (SIT), la conformité juridique et le lien avec les services communaux pour la gestion du personnel, de l'informatique et des bâtiments des SID.

Durant l'exercice 2025, les projets spécifiques suivants ont été suivis et coordonnés par les Services partagés :

- consolidation et coordination de la cellule spécifique dédiée à l'approvisionnement de gaz de la Ville de Delémont pour les années 2026 et suivantes ;
- tarification et détermination des prix (unbundling) pour les services de l'électricité et du gaz naturel ;
- consolidation des bilans économiques des installations de production photovoltaïques ;
- mise à jour des prévisions économiques en lien avec la production de chaleur de la Résidence du Parc de la Sorne (écoquartier) ;
- reprise du chauffage à distance des Herbages (bilans économiques prévisionnels, facturation, comptabilisation, ...) ;
- mise à jour du portefeuille d'assurance spécifique à la reprise des installations de production de chaleur ;
- consolidation et suivi opérationnel de la facturation, de la comptabilisation et du recouvrement des prestations faites à Courchapoix dans le cadre du projet « Charte 25 ».
- les activités croissantes des SID engendrent une masse de travail toujours plus conséquente et diversifiée au sein des Services partagés.

Section service clientèle

Le Service clientèle assure la gestion de la relation avec les clients, l'administration générale, l'approvisionnement, la vente d'énergie et de prestations, ainsi que les activités de marketing et de politique énergétique.

RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS
ÉNERGIES ET EAUX (EE)

Les offres liées à l'électromobilité (SMOTION, CHARG'IMMO) et à l'autoconsommation collective d'électricité photovoltaïque (COMMUNITY) suscitent un intérêt croissant auprès de la clientèle et des promoteurs. L'entrée en vigueur de modifications légales au 1er janvier 2025 a entraîné des évolutions dans ce domaine, qui se poursuivront en 2026 avec la possibilité de créer des communautés d'électricité locale. Les produits et prestations sont en cours d'adaptation pour répondre à ces changements.

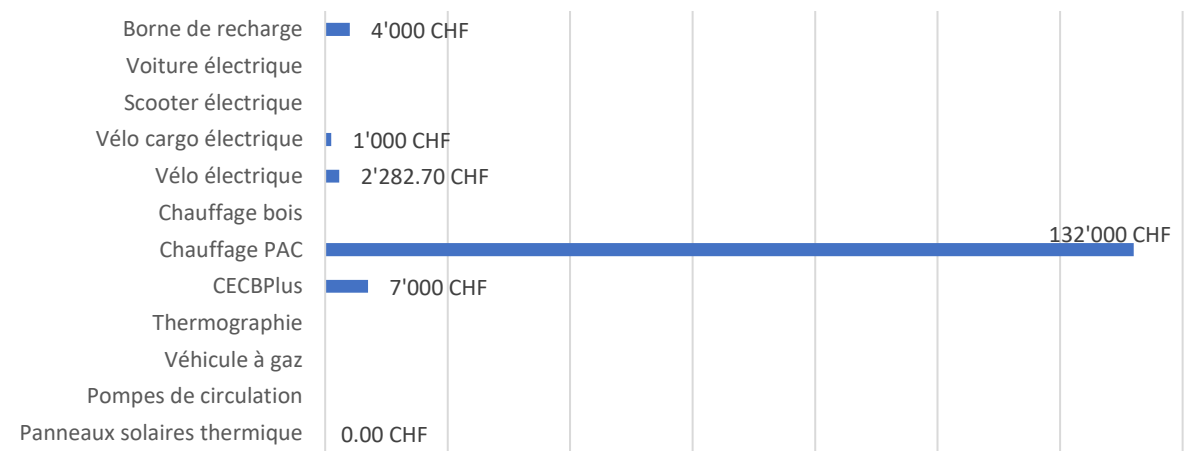
À fin 2025, 39 bâtiments (29 en 2024) sont équipés du produit COMMUNITY, représentant environ 700 logements potentiels (400 en 2024).

Dans le cadre du mandat confié par la Commune de Courchapoix pour les tâches administratives et de facturation, les activités se sont poursuivies de manière régulière en 2025, après la reprise des données effectuée en 2024.

De manière générale, les activités du service sont en croissance, portées par le développement des installations électriques, le suivi commercial et administratif des prestations des SID et les évolutions légales.

L'année 2025 a également été marquée par des changements organisationnels importants. Dans le cadre d'une centralisation des processus menée avec les partenaires de La Charte, des ressources humaines ont été transférées des SID vers SACEN SA. Les effets positifs de cette réorganisation sont attendus dès 2026.

Montants des subventions versées en 2025



Politique énergétique

Le suivi de la politique énergétique est assuré par SACEN SA, qui accompagne également plusieurs communes (Porrentruy, Fontenais, Moutier, Haute-Sorne) ainsi que l'Agglomération de Delémont. Ce cadre permet à la Ville de bénéficier de synergies et d'un accompagnement spécialisé.

L'année 2025 a été marquée par le renouvellement du label « Cité de l'énergie Gold ». La Ville obtient cette distinction pour la sixième fois, confirmant son rôle de commune pionnière en matière de politique énergétique et climatique. Cette reconnaissance met notamment en avant le modèle de financement participatif CiTen, les actions en faveur de la mobilité durable et la gestion des données énergétiques.

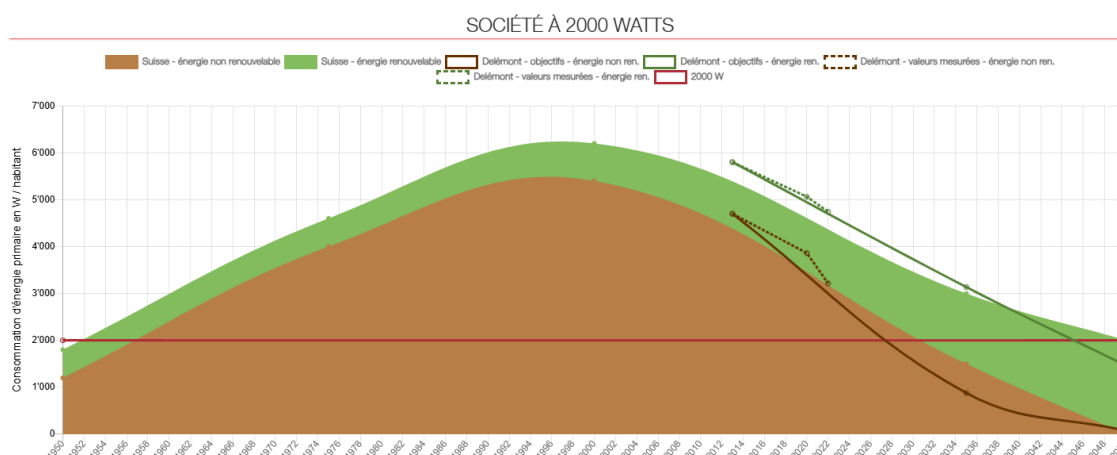
RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS ÉNERGIES ET EAUX (EE)

Plusieurs actions de sensibilisation ont été menées durant l'année. La collaboration avec le Collège de Delémont a été renouvelée, avec deux interventions auprès des élèves de 10S dans le cadre de la Semaine orientation et prévention : des ateliers consacrés à la production locale d'énergie renouvelable, ainsi que des échanges autour des comportements favorisant un mode de vie plus durable.

Un stand a également été proposé lors de la Fête de la transition, sous forme d'atelier. Il a permis de sensibiliser la population à une consommation d'énergie plus responsable, à la mobilité électrique, ainsi qu'aux possibilités d'investissement dans des installations solaires via le prêt citoyen CiTen.

Enfin, la révision de la planification énergétique territoriale (PET), comprenant la Conception directrice de l'énergie et le Plan directeur de l'énergie, a permis d'actualiser les axes de la politique énergétique en lien avec les objectifs fédéraux et cantonaux. Ces documents ont été présentés aux autorités et devraient être soumis au Conseil de Ville au premier trimestre 2026. La coordination avec la stratégie énergétique de l'agglomération a également été renforcée afin d'assurer une vision cohérente à moyen terme.

Évolution des objectifs de la Société à 2'000 watts en matière d'économies d'énergies et de développement des énergies renouvelables à Delémont



La Charte

En 2025, les activités de La Charte se sont poursuivies dans le cadre de l'optimisation des collaborations intercommunales, en lien avec l'évolution des exigences légales fédérales.

Le projet « Charte 25 », validé par les autorités communales, a été déployé avec succès par SACEN.

Les travaux d'analyse liés à l'acquisition d'outils communs, notamment un logiciel de dimensionnement et de simulation des réseaux électriques, se sont poursuivis tout au long de l'année. Des échanges avec plusieurs partenaires romands ont permis d'identifier des synergies possibles. Les partenaires ont également travaillé sur des thématiques techniques d'actualité, notamment les conditions de raccordement des batteries, afin de rechercher des solutions standardisées.

RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS ÉNERGIES ET EAUX (EE)

Enfin, des études internes ont été lancées afin de développer des solutions communes et efficaces face aux exigences liées aux contrôles périodiques et aux obligations réglementaires (OIBT). Des propositions concrètes sont attendues en 2026.

SACEN SA

L'année 2025 a principalement été marquée par le déploiement du projet « Charte 25 », visant la centralisation des prestations pour les communes partenaires. La réorganisation a pu être menée selon la planification, malgré des blocages budgétaires à Delémont et à Saint-Imier. Une part importante des travaux de réforme a été assurée par le personnel de SACEN SA afin de garantir la continuité du projet.

Les marchés d'ajustement de l'électricité ont continué à connaître une forte volatilité, notamment en raison de l'augmentation de la production d'énergies renouvelables et de fluctuations très rapides des prix. Dans ce contexte, SACEN SA a maintenu de bonnes performances opérationnelles, avec des résultats comparables et souvent favorables par rapport aux autres distributeurs suisses. Les coûts moyens d'approvisionnement en 2025 affichent une légère baisse d'environ 2 % par rapport à 2024. Un service de piquet a également été mis en place le week-end pour ajuster les prévisions lorsque nécessaire.

Les prestations énergétiques ont poursuivi leur développement. Le projet de smart metering est entré en phase de déploiement avec l'installation progressive des compteurs dans les communes. Dans le domaine de l'autoconsommation photovoltaïque, le secteur « Solutions énergétiques » a su s'adapter aux nouvelles exigences légales, entraînant une croissance du nombre de clients, notamment grâce aux partenariats avec INERA SA et Smart Data Energie SA.

Enfin, les résultats financiers restent positifs, avec un remboursement aux communes partenaires de plus de 1,8 million de francs en 2025, portant le total à 9,76 millions de francs depuis la création de la société en 2013.

Parc Eolien de la Haute Borne SA

L'année 2025 a été consacrée à de nombreuses études, principalement liées aux impacts environnementaux du projet et aux mesures du vent.

Le traitement des données recueillies est en cours. Il permettra d'aboutir, au premier semestre 2026, à un projet de parc définissant les emplacements et les dimensions des éoliennes.

Ce projet constituera la base de la démarche participative, déjà engagée et appelée à se renforcer durant le second semestre 2026.

DÉPARTEMENT DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

RESPONSABLE

EMMANUEL KOLLER, CONSEILLER COMMUNAL

CHEF DE SERVICE

HUBERT JAQUIER

SECTEURS

BÂTIMENTS ET ENVIRONNEMENT

URBANISME ET PERMIS DE CONSTRUIRE

TRAVAUX PUBLICS

DÉPARTEMENT DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Préambule

L'année 2025 a été marquée par la poursuite de l'analyse globale des activités et projets du Département, engagée à la suite de l'audit COMPAS et dans un contexte financier contraint. Cette démarche visait à améliorer l'organisation, les processus et l'efficacité, tout en réduisant les charges de fonctionnement. Elle a conduit à deux décisions majeures : le transfert de la section des bâtiments au Département CSE, avec la création d'un service dédié, et la réorganisation de la Voirie (nouveau voyer chef, structuration en trois secteurs, désignation de chefs d'équipe), renforçant la clarté des responsabilités et l'efficacité opérationnelle.

Parallèlement, les principaux projets stratégiques ont été poursuivis. Le plan spécial des Arquebusiers a été approuvé par le Canton (procédure en cours au Tribunal), tandis que les projets Gare Sud, SAFED et Cras-des-Fourches ont progressé. Les zones d'activités de Communance Sud et Nord constituent des leviers importants pour l'attractivité économique. La finalisation du Plan climat, en lien avec la Conception directrice de l'énergie, confirme l'engagement de la Ville en faveur d'un développement durable. Dans cette dynamique, un échange de terrains avec la Bourgeoisie a fait l'objet d'une votation populaire en vue d'une vente à l'entreprise Swiza.

Le développement du secteur Gare a été marqué par la décision du Parlement jurassien en faveur de l'implantation de l'Hôpital du Jura au sud des voies. Ce projet a renforcé les réflexions sur l'accessibilité, notamment dans le cadre de l'étude du corridor N18 menée par l'OFROU. Des mesures d'aménagement sont envisagées pour tous les modes de déplacement. Le réaménagement du giratoire du Righi, incluant des améliorations pour les cyclistes, figure parmi les premières réalisations attendues. En parallèle, des démarches ont été menées avec les CFF pour améliorer le pôle multimodal de la gare, en particulier l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (rampes nord et sud). Le projet de passerelle a été relancé avec un objectif de réduction des coûts et de recherche de synergies, notamment en lien avec les besoins des CFF. Une participation financière des CFF et du Canton est en discussion.

Dans les domaines techniques, le projet « Delémont marée basse » s'est poursuivi avec les travaux de la dernière étape de Morépont aval, prévus jusqu'au printemps 2026. Dans le domaine des déchets, les réflexions se sont poursuivies avec le SEOD en vue de rationaliser les coûts. Les travaux du Centre de collecte et de valorisation des déchets des Prés-Roses ont débuté. L'étude des moloks est terminée et leur réalisation dépend de l'adoption du crédit par le Conseil de Ville. La gestion des permis de construire a été facilitée par l'outil informatique JURAC, avec un volume de dossiers toujours élevé, notamment en lien avec les changements de systèmes de chauffage.

Enfin, le Département a assuré ses missions courantes : entretien du patrimoine communal, maintien de la qualité du cadre de vie, développement du verdissement et de la biodiversité, entretien des infrastructures et accompagnement des transports publics, qui enregistrent une nouvelle hausse de fréquentation.

Secteur urbanisme et permis de construire

Aménagement local et urbanisme

Les principaux efforts en matière d'aménagement local et d'urbanisme ont porté sur deux axes :

- la promotion des terrains et locaux disponibles, y compris les friches, ainsi que l'accompagnement des promoteurs et entreprises intéressés
- la poursuite des études pour le développement de secteurs stratégiques, notamment les zones de la Communance, le pôle de la Gare CFF, Gare Sud, les Arquebusiers et le Cras-des-Fourches.

La révision partielle du Règlement communal sur les constructions s'est poursuivie afin de répondre aux nouvelles exigences cantonales et au Plan climat. Elle est en phase de finalisation.

Les réflexions sur la redynamisation de la Vieille Ville et du quartier de la Gare ont été poursuivies dans le cadre d'une démarche participative associant les acteurs concernés. Le projet « Centre-Ville Plus » se déploie progressivement. Le réaménagement de la place Roland-Béguelin et des rues attenantes, déjà finalisé et publié, a été reporté afin de prioriser la requalification de l'avenue de la Gare, dont l'état s'est dégradé. Ce projet prévoit la création d'une zone de rencontre arborisée, destinée à améliorer la qualité de l'espace public pour les habitants, les commerçants et les visiteurs. Une réflexion globale sera menée dans le cadre du plan spécial, notamment sur l'avenir des rez-de-chaussée commerciaux.

En matière de développement économique, de nombreux contacts ont été établis avec des investisseurs. Plusieurs terrains sont réservés pour des projets d'extension ou de nouvelles implantations, notamment à la Communance, où les travaux d'équipement de la zone Nord ont débuté. Les démarches se poursuivent également pour le secteur Gare Sud, avec un plan spécial en cours et une large démarche participative associant autorités, propriétaires, riverains et associations. Le site SAFED fait également l'objet de plusieurs projets en développement.

La Fête de la Transition a connu un franc succès pour sa troisième édition. Elle a permis de mettre en perspective les projets de Gare Sud et de SAFED, orientés vers un quartier durable et l'économie circulaire. Dans ce cadre, le projet INTERREG ArcInnolab a lancé un appel à projets ayant retenu une dizaine de propositions en développement. Le site SAFED est également intégré au projet SWISSRENOV, soutenu par Innosuisse, visant la reconversion innovante des friches industrielles. Plusieurs projets ont aussi été sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets du Plan climat cantonal.

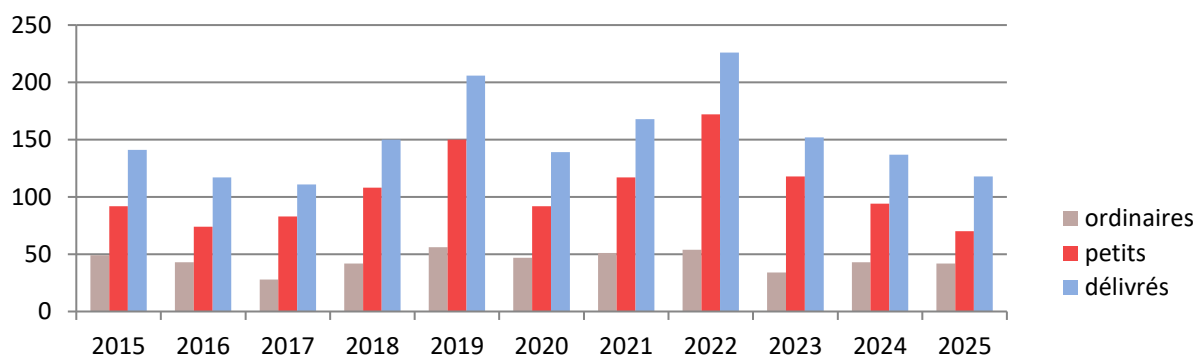
Permis de construire et police des constructions

En 2025, 118 dossiers ont été délivrés (-14 %) et 112 ont été publiés (-17 %). En fin d'année, 12 dossiers étaient en attente d'un dépôt public. Le nombre de permis ordinaires traités est légèrement supérieur à l'année précédente et le nombre de petits permis est moins important. Cette baisse d'activité s'explique principalement par un ralentissement dans les projets de nouveaux logements.

Evolution du nombre de permis

	ordinaires	petits	délivrés	publiés
2021	51	117	168	157
2022	54	172	226	201
2023	34	118	152	143
2024	43	94	137	134
2025	42	70	118	112

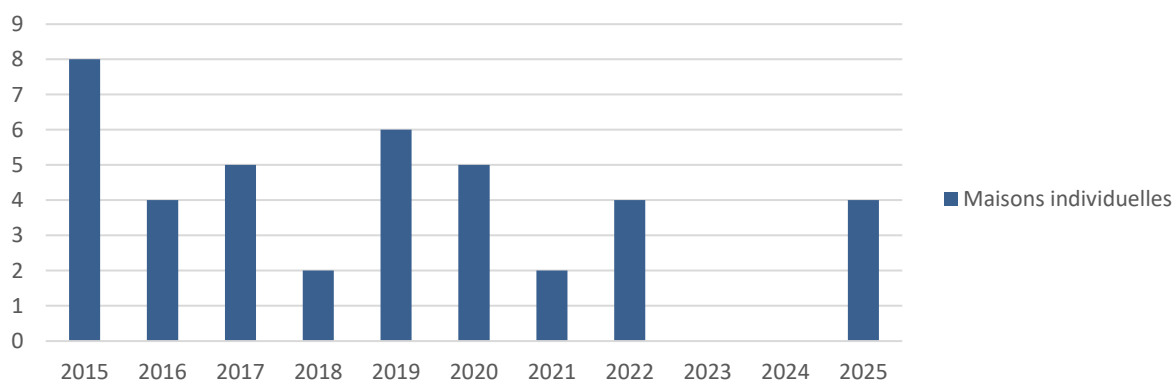
Permis délivrés



Maisons individuelles publiées

En 2025, 4 nouvelles maisons individuelles ont été publiées. Les terrains libres disponibles sont rares.

Nombre de maisons individuelles publiées



Deux projets se sont poursuivis afin de mettre sur le marché de nouveaux terrains pour de l'habitat individuel, jumelé et groupé : parcelle communale (2607) au Cras-des-Fourches et parcelle Gygax (1862) à la rue du Vieux-Château.

Le Conseil communal souhaite améliorer l'offre de terrains à bâtir pour la réalisation de maisons individuelles, jumelées et groupées. L'élaboration de la stratégie d'attractivité

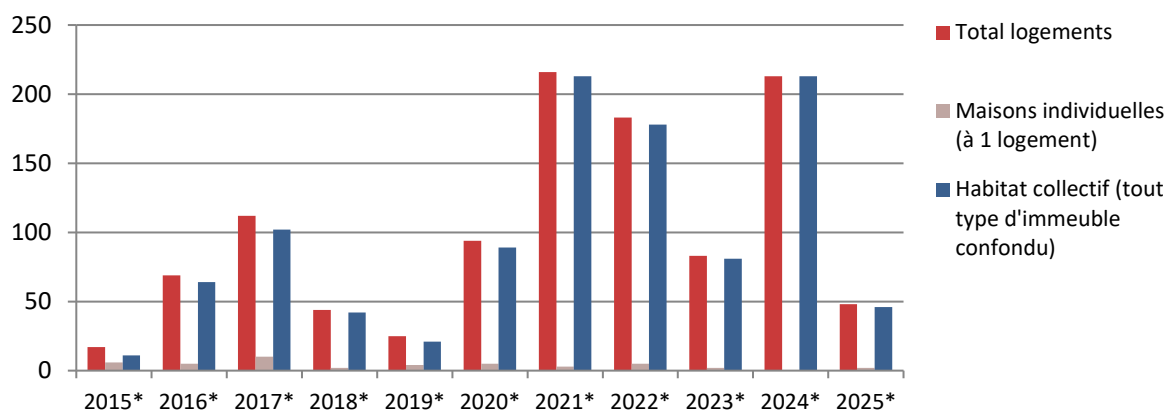
résidentielle s'est poursuivie avec l'objectif d'attirer de nouveaux habitants, notamment des jeunes et des familles. Un plan d'actions est en cours de mise en oeuvre.

Montants investis et logements construits

L'année 2025 est marquée par un ralentissement des montants investis et des logements construits.

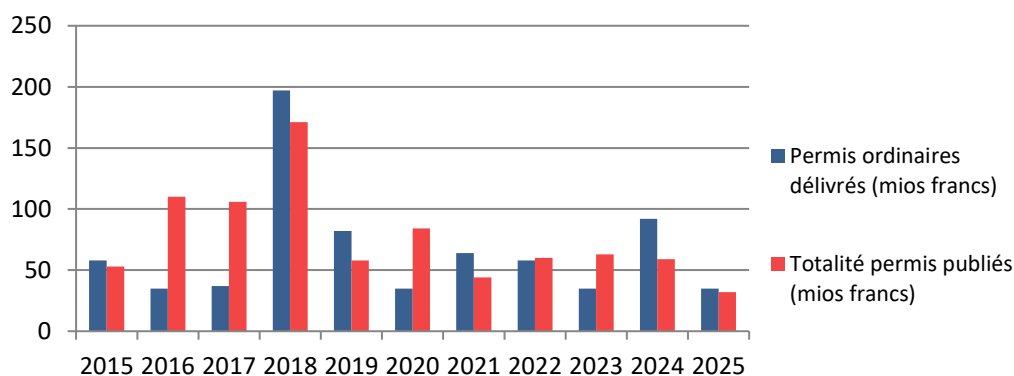
Le taux de logements vacants est de 4.6 % en 2025. L'effet positif de ces constructions sur l'évolution démographique se fait sentir, puisque la population a augmenté.

Nombre de logements construits



*les chiffres ont été adaptés car repris du RegBL

Montants investis, en millions de francs



Politique des agglomérations et raccordement au réseau des cantons et villes suisses

Le projet d'agglomération s'est poursuivi en 2025. En raison de la situation financière de la Municipalité, le report de certaines mesures du PA3 a été demandé et certaines mesures ont été abandonnées.

La démarche engagée en 2019 pour bénéficier d'un programme fédéral en faveur de la biodiversité dans les agglomérations s'est poursuivie. Plusieurs projets ont déjà été réalisés, dont le sentier de la biodiversité autour de la Vieille Ville. Le concept de promotion de la mobilité douce a également été poursuivi.

En matière de transports publics, plusieurs démarches ont été menées pour améliorer le raccordement aux réseaux régionaux et nationaux. Le Conseil communal s'est engagé en faveur de la ligne du pied du Jura, en collaboration avec les cantons et villes de l'Arc jurassien. Des améliorations ont été obtenues dans la planification des horaires CFF, avec, depuis décembre 2025, deux trains ICN directs par heure à destination et en provenance de Bâle, ainsi que le rétablissement de certaines liaisons directes Delémont–Lausanne.

Concernant le réseau routier, la Ville a participé activement à l'étude du corridor N18 visant à améliorer la liaison en direction de Bâle, notamment par un contournement Est de Delémont. La solution d'un contournement long n'a pas été retenue à ce stade. La Municipalité poursuivra ses efforts afin de réduire le trafic de transit en ville, notamment aux giratoires Landi et McDonald, d'améliorer les liaisons vers Gare Sud et de renforcer une connexion plus directe et plus sûre vers Bâle.

Transports Urbains Delémontains (TUD)

Le Département et Service UETP a participé activement à l'élaboration de l'offre des prestations des TUD et de l'agglomération, en collaboration avec CarPostal Région Ouest, chargé de l'exploitation, le Canton (Section mobilité et transports) et les communes de l'agglomération. Le nombre de voyageuses et de voyageurs a une nouvelle fois augmenté grâce aux efforts qui ont été déployés en lien avec l'accroissement des prestations depuis fin 2021. A noter que les chiffres tiennent toutefois compte des voyageurs transportés sur la ligne 2 Cras-des-Fourches jusqu'à Courtételle.

EN CHIFFRES



TRANSPORTS URBAINS DELÉMONTAINS (TUD)

Evolution du nombre de voyageuses et voyageurs

2025 : 825'661 - 2024 : 819'666 - 2023 : 741'418

2022 : 613'749 - 2021 : 301'808

Les résultats de PubliCar sont également positifs puisque 9'437 voyageuses et voyageurs ont été transportés en 2025, un peu moins que l'année 2024. Dans le cadre de la promotion des TUD, et des transports publics en général, le nouveau système de carte journalière commune dégriffée qui peut être achetée au guichet du service a été très bien utilisé.

Secteur bâtiments et environnement

Bâtiments et terrains communaux, sites et monuments protégés

La Ville compte 82 bâtiments à entretenir, représentant une valeur vénale estimée à environ 120 millions de francs. L'entretien courant a été assuré en fonction des moyens disponibles

au budget de fonctionnement. En complément, les crédits-cadres votés par le Conseil de Ville (Collège, Centre sportif et divers assainissements énergétiques) permettent de maintenir un niveau d'entretien global satisfaisant.

Le projet de nouvelle école des Arquebusiers n'a pas pu débiter en raison d'oppositions au plan spécial et au permis de construire. Le plan spécial ayant été approuvé par le Canton sans modification, une demande de levée de l'effet suspensif a été déposée afin de permettre le démarrage des travaux.

Les principaux efforts ont porté sur la planification et le suivi des travaux liés aux crédits-cadres (Centre sportif, Collège et assainissements énergétiques), ainsi que sur les adaptations du cimetière, notamment l'extension du columbarium. Une attention particulière a également été consacrée à la gestion des bâtiments SAFED, dont les comptes sont désormais à l'équilibre grâce à un suivi rigoureux. Des contacts réguliers ont été entretenus avec les locataires et partenaires potentiels.

Dans le domaine de la maintenance des bâtiments (conciergerie), la planification a été actualisée. Le travail d'analyse engagé en 2023 s'est poursuivi afin d'optimiser l'organisation et de rationaliser les coûts. Des réductions de postes ont pu être réalisées sans licenciement, grâce aux départs naturels et à une adaptation des prestations, sans impact notable pour les utilisateurs.

Un suivi attentif a également été assuré pour les travaux sur les bâtiments protégés, notamment en Vieille Ville, afin de valoriser le patrimoine architectural. Enfin, une politique foncière active s'est poursuivie dans une perspective à long terme, afin de valoriser le patrimoine communal et de garantir la disponibilité de terrains stratégiques pour le développement de la Ville.

Secteur travaux publics

Routes, rues et trottoirs, mobilité douce

La Ville entretient environ 400'000 m² de routes communales et de trottoirs (51 km de routes et 40 km de trottoirs), soit l'équivalent d'environ 67 terrains de football, pour une valeur à neuf estimée à près de 100 millions de francs (hors routes privées et bourgeoises). Les interventions sont planifiées sur la base des analyses de l'état du réseau et en fonction des ressources financières disponibles.

Le budget annuel d'entretien permet principalement de traiter les dégradations mineures. Le crédit-cadre dédié à l'entretien et à la réfection des routes a permis de réaliser plusieurs interventions prioritaires. Des travaux de gravillonnage ont été effectués sur certaines rues fortement dégradées, tout comme la pose de revêtements définitifs dans des secteurs en grande partie urbanisés.

Les principaux efforts ont également porté sur la sécurisation des passages piétons et des abords des écoles et crèches, ainsi que sur la mise en œuvre d'une zone 30 km/h au quartier du Vorbourg. Les mesures liées au crédit-cadre « Mobilité douce » ont été poursuivies. Les travaux d'équipement de Communance Sud (étape 2) ont été finalisés, tandis que ceux de Communance Nord ont débuté après l'acceptation du crédit par le Conseil de Ville.

Le principal chantier de l'année a été la réalisation du nouvel accès routier via les Prés-Roses, destiné notamment au Centre de collecte et de valorisation des déchets. Les travaux se sont déroulés sans difficulté ni impact significatif sur le trafic et se sont achevés avec plusieurs mois d'avance.

Canalisations – PGEE

Le budget annuel d'entretien des canalisations permet de réaliser des curages, des réfections ponctuelles et des inspections par caméra. Le crédit-cadre est indispensable pour mener des travaux plus importants de renouvellement des infrastructures et pour mettre en œuvre les mesures d'assainissement prévues par le PGEE.

Dans ce cadre, plusieurs tronçons ont été assainis en 2025.

Le Département UETP participe également aux projets du SEDE (Syndicat intercommunal pour l'assainissement des eaux de Delémont et environs).

La révision du Règlement sur les eaux usées et les eaux claires est terminée. Le projet sera soumis au Conseil de Ville au premier semestre 2026.

Cours d'eau et projet « Delémont marée basse »

Le projet « Delémont marée basse » est entré dans sa phase finale avec les travaux du secteur de Morépoint aval. D'autres cours d'eau font également l'objet d'études ou de futurs développements.

La mise à jour de la carte des dangers de la Ville est en cours. Elle permettra de mieux cibler les interventions futures et de préciser les prescriptions dans les plans spéciaux et les permis de construire.

L'entretien et la gestion des cours d'eau ont été assurés en collaboration avec la Commission de l'environnement, afin de garantir un écoulement normal et prévenir les risques d'obstruction ou de refoulement. Le Plan global de gestion et d'entretien, validé par le Conseil communal et approuvé par l'Office cantonal de l'environnement, est mis en œuvre selon les priorités définies. Une réflexion est en cours pour sa révision.

Des mesures de lutte contre les plantes envahissantes se sont également poursuivies sur les tronçons concernés, notamment sur le ruisseau de Mettembert.

Déchets

La réflexion sur la réorganisation régionale de la gestion des déchets s'est poursuivie. Le SEOD (Syndicat intercommunal pour l'élimination des ordures et autres déchets) a lancé le projet du Centre de collecte et de valorisation des déchets (CCV).

Les études relatives à la mise en place d'écopoints et de conteneurs enterrés ou semi-enterrés se sont poursuivies. Le crédit correspondant a été accepté par le Conseil de Ville.

Une analyse a également été finalisée afin de proposer au SEOD des prestations de voirie pour les communes du district. Ce projet pourrait être mis en œuvre, contre facturation, grâce au temps de travail libéré par la future déchetterie et la suppression du ramassage des encombrants.

La stratégie de communication et de sensibilisation a été poursuivie, en collaboration avec les chargées de communication. Elle combine information, sensibilisation et actions de terrain. Le thème des déchets est régulièrement traité dans le journal *Delémont.ch*.

Plusieurs actions ont été menées en 2025, notamment le Clean Up Day avec les écoles et la SED, une campagne contre le littering, ainsi que la distribution de boîtes à mégots (écobox). Les tonnages des déchets collectés sont plus ou moins constants depuis plusieurs années.

EN CHIFFRES



DÉCHETS (en tonnes)

2'281 : déchets urbains livrés au SEOD

310 : encombrants livrés au SEOD

1'721 : déchets verts

1'129 : papier
(entreprises privées et voirie)

18 : huiles végétales et minérales

465 : verre

45 : aluminium et boîtes

18 : ferraille

130 : vêtements usagés
(collectés par Texaid)

Environnement, places de jeux, affichage public, réclames et enseignes

L'année écoulée confirme la priorité donnée à la qualité du cadre de vie, à la transition climatique et à la cohérence de l'espace public. Le travail de la chargée de mission Nature et Paysage (60 %) a permis de mettre en œuvre plusieurs mesures issues du Plan directeur Nature en ville.

Les actions ne nécessitant pas d'investissement particulier ont été poursuivies, notamment des recommandations pour la plantation de haies, d'arbres, de parterres fleuris et l'aménagement des pieds d'arbres. Les échanges avec la Bourgeoisie se sont poursuivis concernant le renouvellement des arbres des allées du Domont et du Vorbourg, selon un programme pluriannuel.

Plusieurs projets ont été réalisés ou engagés en lien avec l'adaptation au changement climatique : plantation de 54 arbres (dont 38 nouveaux), inauguration du sentier Nature en ville, organisation de la Fête de la Nature dans le cadre de la Fête de la Transition, plantation d'un arbre sur le site SAFED, ainsi que la pose de nichoirs à martinets sur le bâtiment de la voirie. Un important projet de végétalisation a été réalisé aux abords de l'école du Gros-Seuc, comprenant environ 700 arbustes indigènes, la création d'îlots végétalisés et la désimperméabilisation de surfaces, afin de réduire les îlots de chaleur et d'améliorer le cadre de vie et la qualité pédagogique. Une cinquantaine d'arbustes ont également été plantés au camping, renforçant la biodiversité locale.

Le projet d'assainissement de la décharge du Vorbourg a été mené à bien conformément au permis et au crédit voté, à la satisfaction des parties concernées.

RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS URBANISME, ENVIRONNEMENT ET TRAVAUX PUBLICS (UETP)

Dans le domaine des espaces publics, les mesures prévues pour les places de jeux ont été réalisées selon le Plan directeur communal et les crédits-cadres. De nouveaux jeux ont été installés et le parc du Pré-Guillaume, désormais réaménagé, a été inauguré. Il rencontre un large succès et constitue un lieu de rencontre apprécié de toutes les générations.

Le Plan directeur communal de l'affichage public permet désormais une gestion plus structurée des demandes liées aux enseignes et réclames. Suite à une motion du Conseil de Ville visant à revoir le contrat avec la SGA et à mettre fin à l'affichage commercial sur l'espace public, l'élaboration d'un règlement a été engagée.

Enfin, dans le cadre du Plan climat, les travaux se sont poursuivis afin d'intégrer les enjeux climatiques dans les projets communaux et de réduire l'empreinte écologique de la Ville. Le Plan climat, finalisé sous forme de stratégie et de plan d'actions, est déjà largement mis en œuvre par les services concernés. Il a été ajusté en lien avec la révision de la Conception directrice de l'énergie, confirmant l'objectif de réduction du bilan carbone et d'adaptation aux défis climatiques.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Commission des affaires sociales

En 2025, la Commission des affaires sociales et du logement, présidée par M. Iskander Ali s'est réunie à 3 reprises et a principalement abordé les sujets suivants : la présentation de l'Espace-jeunes, de ses activités et projets en cours, la présentation du mandat de projet de maison de quartier à la Gare 11 et de son état d'avancement, la discussion du rapport de réalisation du postulat 4.02/24 « Plus de soutien pour l'intégration socio-professionnelle des jeunes en situation de décrochage », l'état d'avancement des concepts seniors, enfance-jeunesse et politique du logement, ainsi qu'une présentation des éléments importants pour le budget 2026.

Commission de la culture

La Commission de la culture s'est réunie à 3 reprises durant l'année 2025, sous la présidence de Mme Jessy Gigandet et la vice-présidence de Mme Agnès Maeder.

Le 24 mars, la séance s'est déroulée au Musée jurassien d'art et d'histoire avec une visite officielle de la magnifique Bible Moutier-Grandval.

Le budget n'ayant pas été accepté par le peuple, il a fallu revoir les subventions faites aux entités culturelles notamment ; la politique culturelle de la Ville est à définir désormais car le soutien au TDJ, au MJAH, à Delémont'BD et au CCRD pourrait être revu.

Un postulat a évoqué la possibilité que le festival Delémont'BD se fasse tous les 2 ans, un autre a concerné la pose de la statue Saturne. Une balade des sculptures est également envisagée.

Une présentation de M. Diego Brait, co-auteur avec M. Marco Prunotto du Livre Sur le chemin des Prince-évêques a été faite le 24 juin.

La rencontre avec le Comité du CCRD a été l'occasion de refaire le point sur les diverses activités et nouveautés gérées actuellement par le Centre culturel, ainsi que sur son implication dans le tissu culturel de la Ville et de sa couronne.

Le Cortège de la Saint-Nicolas, qui s'étoffe chaque année, est toujours l'occasion pour les membres de la commission de participer activement à une manifestation gérée par le Service CSE.

La commission a également proposé au Conseil communal pour 2024 le Prix de la culture à M. Régis Froidevaux et le Mérite delémontain à Mme Nathalie Fleury, conservatrice du MJAH, dont la remise des prix s'est faite au Forum St-Georges le 10 septembre 2025.

Commission du cercle scolaire

La commission du cercle scolaire, présidée par M. Nicolas Chevrey, a siégé à 4 reprises. Les travaux d'organisation de cette nouvelle commission ont bien progressé et permis de clarifier les tâches et les attentes liées à cette autorité.

Commission de l'énergie et des eaux

La Commission de l'énergie et des eaux, présidée par M. Jean-François Gnaegi, a tenu 4 séances, émis les préavis de sa compétence et traité les dossiers la concernant. Sur

proposition du Président, la Commission a effectué une visite de différentes infrastructures de captage, traitement et distribution d'eau potable, pour mieux appréhender les défis existants dans cette thématique sensible.

Commission des finances

La Commission des finances, présidée par M. Maël Bourquard, a tenu 9 séances au cours desquelles elle a préavisé les crédits d'investissements et le budget soumis au Conseil de Ville.

Commission d'évaluation des valeurs officielles et locatives des immeubles

Durant l'année 2025, les estimateurs du Bureau des impôts et cadastre, avec les estimatrices et estimateurs du Canton, ont procédé à 107 estimations (61 en 2024) à la suite de nouvelles constructions, de transformations, de travaux d'amélioration, de constitutions de PPE ou d'autres changements d'affectation.

Commission de la mairie

La Commission de la mairie s'est réunie à 5 reprises sous la la présidence de M. Pierre Brulhart. Elle a préavisé les modifications du règlement sur la vidéosurveillance, du règlement du Conseil communal, le projet de réglementation des terrasses ainsi que l'attribution de quatre concessions taxi de type « A ». La commission a également donné son préavis concernant les crédits pour l'extension du columbarium et pour le renouvellement du matériel informatique. Elle a pris connaissance de la réorganisation de la Police municipale et des principaux dossiers en cours.

Commission des sports

Sous la présidence de M. Blaise Christe, la Commission des sports s'est réunie à 3 reprises durant l'année 2025.

Le refus du budget par le peuple a impliqué de revoir les subventions communales à la baisse ; le sport a été plutôt épargné face à la culture. Le tarif horaire des salles de sport a été revu légèrement à la hausse.

La première Journée des sports s'est tenue en septembre et a été un franc succès pour la vingtaine de sociétés participantes.

Deux nouveaux gérants ont repris le restaurant du Centre sportif.

Un record d'affluence a été relevé pour la piscine extérieure avec 77'962 entrées.

La proposition des sportives et sportifs méritants 2024 a été transmise au Conseil communal et la remise des prix a eu lieu le 3 septembre à la patinoire de Delémont.

Le contrat de prestation de la patinoire a été renouvelé, avec une participation revue à la baisse pour la Municipalité passant de 250'000 francs à 200'000 francs et une meilleure répartition intercommunale, avec l'avis favorable donné par la Commission.

Commission de l'UETP

La commission s'est réunie à 5 reprises en 2025 et a traité différents dossiers, en particulier ceux requérant un préavis pour le Conseil de Ville. Plusieurs demandes de crédit ont été discutées, notamment pour la réalisation des équipements du plan spécial « Communance Nord », pour l'extension et l'aménagement du columbarium du cimetière de Delémont ainsi que pour les frais à charge de la Municipalité pour l'implantation de conteneurs enterrés et semi-enterrés et auto-financés par le fonds des déchets. Divers préavis ont été demandés aux membres de la Commission UETP, particulièrement pour l'échange de terrains à Communance Nord et Sud entre la Municipalité et la Bourgeoisie et la vente d'un terrain à LVMH pour une nouvelle construction ainsi que pour l'octroi des compétences au Conseil communal pour la vente de l'immeuble sur la parcelle du leg Gygax. Les plans spéciaux suivants ont été présentés : « Cras-des-Fourches » et « Gare Sud ». Le règlement relatif à l'évacuation et au traitement des eaux (RETE) a également été présenté. Une information sur le projet de rehaussement du pont du Righi a été donnée. Le projet-pilote « RUES VIVANTES » à l'avenue de la Gare a été présenté et discuté. De plus, pour le budget 2025, une présentation des mesures de réorganisation et d'amélioration au fonctionnement de l'administration communale a été réalisée.

Commission de la Vieille Ville (+ membres de la commission quadripartite)

La commission s'est réunie à 1 reprise en 2025. La mise en attente du projet de réaménagement de la place Roland-Béguelin, dont la réalisation est reportée, a fortement réduit l'activité de la commission. Elle a traité les points principaux suivants : plan spécial « Place Roland-Béguelin et rues attenantes ». La commission a aussi eu des discussions au sujet de deux motions : 5.03/25 « Un règlement sur les terrasses des établissements publics » et 5.05/25 « Projet pilote de Vieille Ville sans voiture ».

Commission de l'environnement

La commission s'est réunie à une reprise en 2025. Elle a abordé les sujets principaux suivants : le projet de végétalisation de l'école du Gros-Seuc ainsi que la sécurisation de la rue du Brise-Vent. Le dossier Morépont aval lié au projet Delémont marée basse ainsi que diverses interventions réalisées et prévues en lien avec les cours d'eau ont également été discutés.

Commission de conciliation en matière de bail

Présidée par M. André Burri, la commission a traité 93 dossiers, ce qui correspond à une baisse par rapport à l'année 2024 (114 dossiers). La commission a siégé régulièrement et traité 69 dossiers en séance de conciliation : 30 ont abouti à une conciliation, 39 à un échec. Les affaires les plus fréquentes portaient sur des résiliations et sur des créances de paiement.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Si l'année 2025 a pu paraître un peu moins dynamique au niveau des projets d'envergure en raison de l'absence du budget durant plusieurs mois, le Conseil communal souhaite en priorité assurer durablement des finances saines afin de pouvoir engager des moyens en faveur de projets d'envergure nécessaires à la dynamique de développement de la ville. Il s'agit également de conserver une capacité suffisante en matière d'investissements afin de faire face aux défis futurs qui pèseront financièrement (vieillissement de la population, changement climatique, incertitudes géopolitiques).

Le Conseil communal a engagé un processus de modernisation et d'amélioration de l'administration qui doit permettre de s'adapter en priorité aux besoins de la population mais aussi d'intégrer les nouvelles technologies dont l'impact sur la manière de travailler et de délivrer les prestations n'est pas encore complètement connu. Cette modernisation prend en considération les réflexions amorcées concernant les structures communales et la répartition des tâches entre l'Etat et les communes.

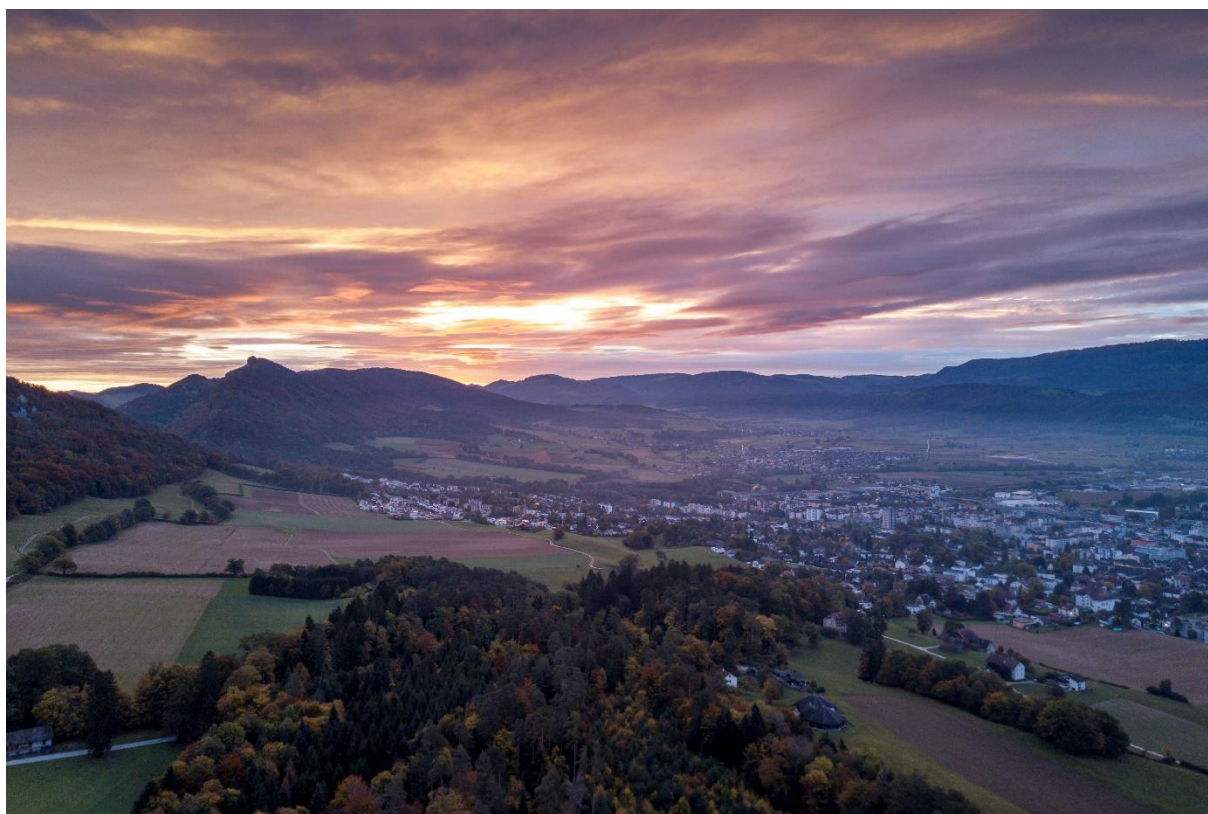


Photo : Yannick Barthe